



# VETERINARIA

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'UNION PROFESSIONNELLE VÉTÉRINAIRE



**N°4**  
**2023**  
Juin

**Job Day** : coup d'essai, coup de maître

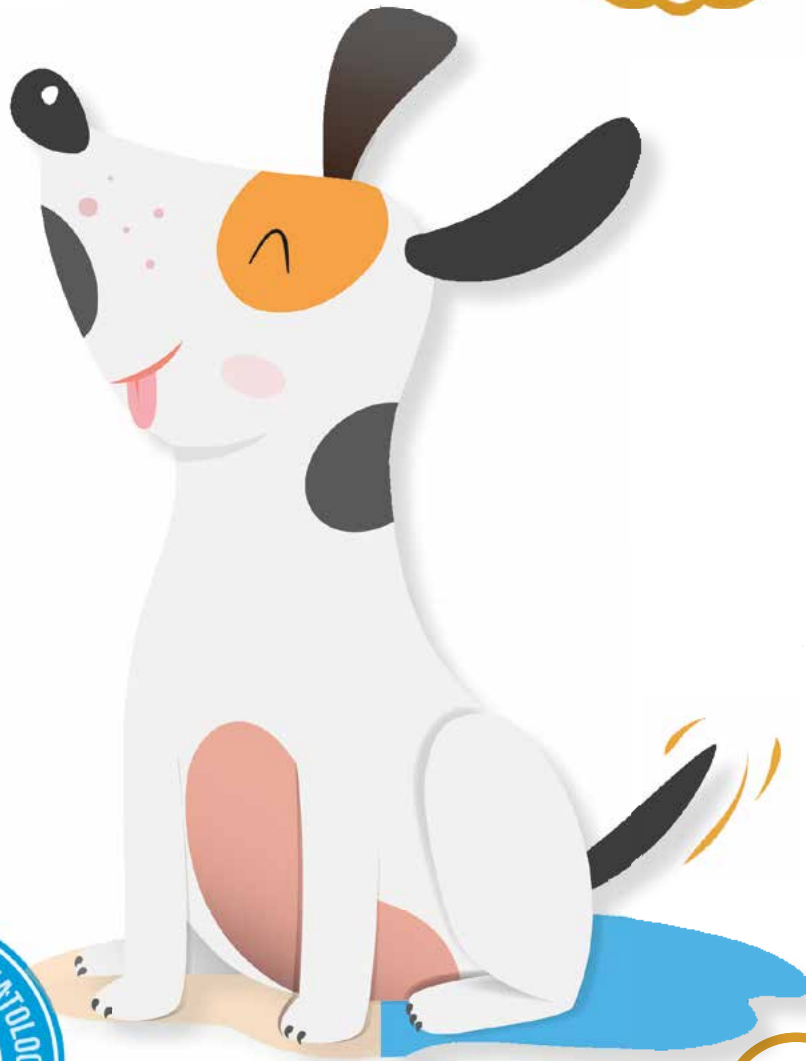
**Bientôt, un observatoire de la profession**

**Demain, les phages pour lutter contre l'ABrésistance**

# LE CALME APRÈS LA TEMPÊTE

NEW

# reutopic



- ✓ Lotion pour les démangeaisons et irritations de la peau du chien.
- ✓ Formule à base de post-biotiques, à triple action : hydratante, calmante et antioxydante.
- ✓ Consistance fluide et absorption rapide.





## VETERINARIA

Bulletin de l'Union  
Professionnelle  
Vétérinaire

### Administration et Rédaction :

UPV  
Rue des Frères Grislein 11  
1400 NIVELLES  
Tél. : 067 21 21 11  
Fax : 067 21 21 14  
TVA BE 0452 622 289  
[secretariat@upv.be](mailto:secretariat@upv.be)

### N° d'enregistrement :

Dépôt légal B.D. 25 949

### Editeur responsable :

UPV / Dr A. SCHONBRODT  
Rue des Frères Grislein 11  
1400 NIVELLES

### Régie publicitaire :

Morgan Beczek  
[morgan@upv.be](mailto:morgan@upv.be)

### Parution : 8 fois par an

### Diffusion :

2.650 exemplaires auprès de tous les docteurs vétérinaires francophones établis en Belgique, ainsi que les étudiants de 3<sup>e</sup> doctorat en médecine vétérinaire.

Les auteurs sont responsables des opinions exprimées dans leurs articles.

La revue ne reflète donc pas nécessairement les vues de l'UPV.

«Any reproduction of the contents, totally or partly, is prohibited without previous permission of the Veterinaria's redaction.»

«Toute reproduction du contenu, totale ou partielle, est interdite sans l'accord préalable de la rédaction du Veterinaria.»

### Imprimerie : De Smet

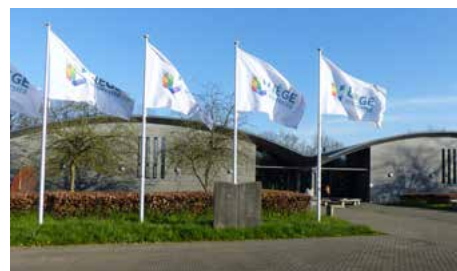
"Imprimer sur papier certifié FSC"



### Photo :

Cécile Laloux, Morgan Beczek et auteurs des articles

- 3 Editorial
- 4 JOB DAY
- 10 Une équipe administrative au top niveau
- 11 La pollution par les PFAS
- 12 Un dérapage au Journal télévisé RTL
- 13 Les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments diminuent à nouveau
- 13 Une enquête à propos des notices des médicaments
- 14 Ostéopathie vétérinaire
- 15 La colistine est « orange »
- 16 Concertation UPV-VeDa-AFSCA-abattoirs
- 17 Vos avantages de membres
- 18 La phagothérapie
- 22 Lancement de la phage Academy
- 25 Le statut de conjoint aidant
- 26 Observatoire des PME vétérinaires en Wallonie
- 27 Carnets de santé
- 28 Vade-mecum d'AMCRA
- 30 Forum profession vétérinaire
- 32 Rubrique management
- 34 Immunothérapie
- 36 Plasticose
- 38 JF Heymans, Veto sans stetho toujours veto
- 43 Le « réensauvagement », ce sujet explosif
- 46 Un peu de formation continue
- 50 Wite
- 52 In memoriam
- 53 Annonces
- 53 A vos Agenda



## Avec le soutien de

AMCRA  
Dechra

Hipra  
Miloa

Pareto  
Prodivet

# LA VACCINATION, UN BON ALLIÉ CONTRE LES MAMMITES !

**STARTVAC® UBAC®**

Protection contre les infections à *S. aureus*, staphylocoques non aureus (SNA), coliformes et *S. uberis*.

**PLUS** de lait, **MOINS** de réformes,  
**MOINS** d'antibiotiques, **PLUS** de plaisir au travail

- An investigation of the efficacy of a polyvalent mastitis vaccine using different vaccination regimens under field conditions in the UK, A. Bradley, J Dairy Science, 2015.
- Efficacy of vaccination on *Staphylococcus aureus* and CNS intramammary infection dynamics in 2 dairy herds, Y. Schukken, J Dairy Science, 2014
- Montbrau et al. 2018; Efficacy of UBAC® vaccine against an experimental intramammary heterologous challenge in dairy heifers (clinical response and milk production). Poster presented at the 2018 International Bovine Mastitis Conference. NMC Milano, Italy.
- Case study with vaccination against *Streptococcus uberis* infections in 3 Dutch dairy herds to control clinical mastitis, subclinical mastitis and intramammary use of antibiotics. Beulens, A.J.G, Hartjes, J.H.J. Poster presented at NMC 60th Annual Meeting, 2021.

Pour consulter  
les notices, scannez  
le QR-code.



# Mieux comprendre notre profession, un diagnostic nécessaire

Notre merveilleuse profession mériterait parfois nos pires jurons tant elle est demanderesse de ressources, d'administratif, de Bashing, de fiscalité etc...

Et pourtant, chaque matin, nous nous levons pour prendre en charge la santé animale, la souffrance sociale associée, la sécurité de la chaîne alimentaire, l'enseignement de la santé globale OneHealth, bref nous demeurons la passion chevillée au corps pour ce métier de vétérinaire, que nous avons choisi souvent dans l'enfance.

Ces 5 dernières années, l'UPV a abordé un mouvement fondamental d'étude de la motivation à rester vétérinaire, à exercer ce métier pour servir de guide à l'action politique et structurelle afin de défendre notre confort au travail. Après la première enquête Heureux/Malheureux, nous avons mené le projet Recruté/Recruteur et continuons de vous représenter sur les sujets d'actualités.

Quel bilan peut-on déjà souligner en 2023 ?

D'abord Global, la profession vétérinaire et ses composantes (Associations professionnelles, associations parastatales, services publics, agences fédérales et régionales) ont relevé depuis le début l'investissement dans le OneHealth, le concept d'une seule santé, en ayant déjà résolu à plus de 55% la problématique de l'usage des antibiotiques, très en avance sur la santé humaine et environnementale. Nous avons relevé le défi, nous avons joué le jeu, **nous avons « fait le job »**.

A quel prix ?

Nous avons sacrifié une part non négligeable de revenu. Même si on ne veut pas en parler, c'est une réalité, l'entreprise vétérinaire ne vivant pas d'amour et d'eau fraîche. Nous avons également subi une charge administrative supplémentaire avec la comptabilité connectée des médicaments, et favorisé une digitalisation, meilleure pour le futur, mais lourde à mettre en œuvre, **encore aujourd'hui sur fonds propres**.

Au-delà de ces changements, en Europe, s'amorce une pénurie croissante de vétérinaires, au confluent de plusieurs facteurs de risque identifiés : la rémunération insuffisante, la charge mentale de la santé animale, la charge administrative, l'absence de valorisation financière de l'action, et une pyramide générationnelle coincée entre un étage qui va partir à la pension massivement et un renouvellement génération Z plus exigeante et plus volatile sur le marché du travail.

En un mot comme en cent, **le monde a besoin de vétérinaires, sa santé en dépend**.

Quels chantiers amorçons-nous pour permettre que notre métier reste une passion et un plaisir ?

Nous avons identifié les risques, et avons proposé un examen clinique de la profession, avec nos confrères de l'Ordre, de la Faculté et de l'AFSCA. Ce diagnostic sera proposé aux ministres des PME, de l'enseignement supérieur et de la chaîne alimentaire sous la forme d'un projet d'Observatoire permanent de la profession.

Nous avons besoin d'évaluer les charges qui pèsent sur



*L'équipe UPV-OMV de bénévoles pour mener le projet d'Observatoire : Léonard Théron, Stéphanie Cambier, Bernard Gauthier, Benoît Poskin*

notre profession, en comparaison des responsabilités que nous assumons au quotidien dans la myriade de façons d'exercer ce métier, chacun à notre niveau.

Les solutions à courts termes se structurent déjà :

- élargissement de l'aide à la création d'associations PMV ;
- la défense contre le Bashing internet, à l'aide d'un nouveau bouquet d'assurance et une démarche préventive UPV (contact juridique immédiat) ;
- un guichet unique administratif pour faciliter les démarches ;
- une augmentation des services aux membres (recouvrement etc...).

A moyen terme, nous souhaitons un moratoire sur les obligations administratives, avec une prise en compte comptable des impacts financiers à compenser.

Nos ministres l'ont bien compris, l'urgence est là, nous n'arriverons pas à tenir la motivation de nos jeunes dans un environnement si complexe. Alors, nous prenons nos outils séculaires : Anamnèse, Examen clinique et surtout Traitement pour notre patient préféré, la Profession Vétérinaire.

Nos études le montrent, **nous, vétérinaires, avons à cœur de mener notre travail et nos missions pour la société ; nous souhaitons simplement que la société nous rende la pareille**.

Travaillons ensemble à ce projet, à l'UPV, nous avons besoin de bras.



**"WE WANT YOU"**

*Dr. Leonard Theron,  
passionné UPV*

# JOB DAY,

## une première édition sous le signe de la réussite et de la convivialité

Le 19 avril dernier, l'UPV et la Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège organisaient conjointement la première édition du Job Day.

L'objectif de cette journée : permettre aux étudiants de la Faculté de se familiariser avec les différents débouchés professionnels qui s'offriront à eux une fois leur diplôme en poche. L'occasion, également, pour les recruteurs de rencontrer la perle rare !



### Des rencontres avec des professionnels

Durant cette journée, les étudiants ont eu l'opportunité de rencontrer des professionnels de différents secteurs liés à la médecine vétérinaire. Petits animaux, médecine rurale, NACs ou encore entreprises actives dans le secteur de la recherche... les différents aspects du métier de vétérinaire étaient représentés lors du Job Day.

Ces rencontres entre futurs ou jeunes diplômés et professionnels aguerris du métier sont une opportunité unique de développer une meilleure compréhension



des différents métiers du monde vétérinaire et de leurs spécificités.

C'est également l'occasion de trouver un stage ou même un emploi pour les étudiants de dernière année qui se lanceront sur le marché du travail dans quelques mois, une fois leur diplôme en poche.

### Le Job Dating, une manière efficace de recruter

Convivialité et efficacité étaient les maîtres-mots de cette première édition du Job Day.

Le Job Dating est une méthode de recrutement très efficace !

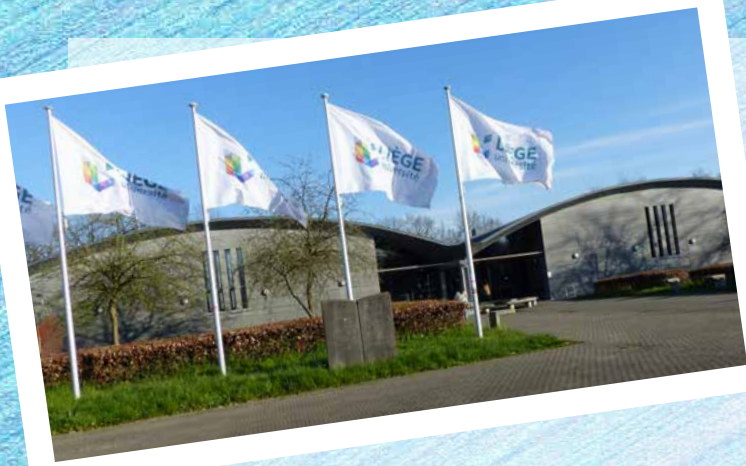
En effet, en l'espace de quelques heures, les recruteurs ont ainsi pu rencontrer plusieurs futurs vétérinaires ou diplômés depuis un bout de temps mais désireux de réorienter leur carrière.



Grâce au Match Making, dix minutes suffisent au recruteur et au recruté à faire connaissance et voir si le courant passe entre eux... ou pas ! Libre à chacun, par la suite, d'approfondir cette première rencontre, par un entretien plus traditionnel.

### Des conseils pour mieux se préparer à l'avenir

En marge du Job Dating, une conférence à destination des étudiants en médecine vétérinaire fut organisée pour parler de la profession de vétérinaire.



Des professionnels exerçant dans des milieux divers et variés du secteur ont, ainsi, pu raconter leurs parcours et anecdotes aux futurs vétérinaires.

Ces conférences ont donné aux plus jeunes des outils pour mieux se préparer à leur entrée sur le marché du travail et pour mettre en valeur leurs compétences, mais surtout, parler de ce si beau métier qu'est celui de vétérinaire.

### Des retours positifs

L'UPV et la Faculté de médecine vétérinaire de Liège ont reçu des retours très positifs de la part des recruteurs, mais aussi des étudiants ayant participé à cette première édition du Job Day. Ces derniers ont souligné l'importance de ce genre d'événement pour leur future carrière professionnelle, ainsi que la qualité des rencontres et des conférences proposées.

Une première édition, sous le signe du succès, qui se termine donc par un drink convivial rassemblant tous les participants.

*Vanessa Pontet*















# Une équipe administrative au top niveau

*Veterinaria : bonjour Vanessa. Te voilà bienvenue au sein de l'équipe administrative de l'UPV. Veux-tu nous décrire qui tu es, professionnellement et personnellement ?*

**Vanessa Pontet : J'ai 37 ans, je suis mariée et j'ai deux enfants de 4 et 7 ans.**

J'ai étudié la communication et le droit à l'ULB. J'ai accumulé pas mal d'expériences, au cours des dix dernières années, dans les différents domaines de la communication et du marketing. J'aime la variété dans mon travail et passer d'un aspect à l'autre de la communication au cours de ma journée.

Au niveau plus personnel, j'adore voyager et je suis une fan de running et de yoga. Mon rêve serait d'arriver à finir un ultra trail un jour, mais j'ai encore beaucoup d'entraînement devant moi !

**VT : avais-tu déjà des accointances avec le monde vétérinaire avant de nous rencontrer ?**

VP : Pas du tout ! J'ai travaillé longtemps en tant que Responsable de la communication santé à l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Je connais donc bien le domaine de la santé infantile, mais je découvre, avec plaisir celui de la médecine vétérinaire.

**VT : et avec les animaux domestiques et/ou sauvages ?**

VP : J'ai toujours eu des animaux. Enfant, je rêvais de devenir vétérinaire pour passer ma journée entourée de petites bêtes. Depuis quelques mois, je me retrouve pour la première fois de ma vie, sans animaux à la maison, suite au décès de ma chienne qui avait 13 ans. Nous prenons le temps de nous remettre de cette étape douloureuse, avant d'accueillir un nouvel animal à la maison. En attendant, je pro-

fite de la présence du chien de ma collègue Charlotte dans les bureaux de l'UPV pour avoir ma dose de caresses hebdomadaires.

**VT : quelles impressions ressens-tu après ces premiers contacts avec l'UPV ?**

VP J'aime la convivialité qui règne dans le monde de la médecine vétérinaire. Ma devise c'est travailler, mais dans la bonne humeur et j'ai l'impression que la plupart des personnes qui gravitent autour de l'UPV ont un état d'esprit similaire, donc c'est plutôt agréable.

**VT : comment vois-tu ton intégration au sein de l'équipe avec Morgan, Charlotte et le Bureau ?**

VP : Morgan et Charlotte ont été très accueillantes et patientes avec moi. Elles répondent, avec le sourire à mes mille questions quotidiennes. La collaboration avec le Bureau se passe dans la bonne humeur et surtout la convivialité. J'aime l'idée de travailler dans une petite structure où l'on voit les résultats du travail que l'on accomplit.

**VT : à quelles tâches vas-tu t'attaquer pour commencer ?**

VP : Tout d'abord apprendre à connaître l'équipe et ce nouveau monde qui m'était encore inconnu il y a quelques semaines. Ensuite, j'ai à cœur de moderniser la communication et plus généralement l'image de l'UPV pour continuer à progresser et toucher les futurs et jeunes vétérinaires.

*Nous te souhaitons une collaboration longue et cordiale avec notre profession.*

*Bienvenue parmi nous !*

**Interview : AS**

# Comment les SPFA ont-ils contaminé la chaîne d'approvisionnement des œufs biologiques?

## Les fournisseurs d'aliments pour animaux interviennent

« Il a été suggéré que les soi-disant produits chimiques persistants identifiés dans les œufs biologiques danois provenaient de farine de poisson, qui est utilisée comme ingrédient dans l'alimentation des poulets. Les fournisseurs prennent la question « très au sérieux », croit savoir FoodNavigator. »

### La pollution par les PFAS est répandue en Europe mais les risques sont encore mal compris

Les personnes et l'environnement sont exposés à une grande variété de produits chimiques extrêmement persistants connus sous le nom de PFAS, dont beaucoup sont connus pour être toxiques.

Une note d'information de l'Agence européenne pour l'environnement, publiée aujourd'hui, présente un aperçu de ces produits chimiques, qui continuent de s'accumuler dans l'homme et l'environnement.

La note d'information de l'AEE intitulée « Emerging chemical risks in Europe — PFAS » présente une vue d'ensemble des risques connus et potentiels pour la santé humaine et l'environnement en Europe posés par les substances alkylées perfluorées et polyfluorées (PFAS). Ces produits chimiques extrêmement persistants et artificiels sont utilisés dans une variété de produits de consommation et d'applications industrielles en raison de leurs propriétés uniques, par exemple, pour augmenter l'huile et l'hydrofuge, réduire la tension superficielle ou résister aux températures élevées et aux produits chimiques. Il existe actuellement plus de 4.700 PFAS différents qui, en raison de leur extrême persistance, s'accumulent chez l'homme et dans l'environnement.

Bien qu'il n'y ait pas de cartographie et de surveillance systématiques des sites potentiellement pollués en Europe, les activités de surveillance nationale ont détecté des PFAS dans l'environnement à travers l'Europe, et la production et l'utilisation de PFAS ont également entraîné la contamination des approvisionnements en eau potable dans plusieurs pays européens. La biosurveillance humaine a également détecté une série de PFAS dans le sang des citoyens européens.

Le rapport de l'AEE avertit qu'en raison du grand nombre de PFAS, il est difficile et long d'évaluer et de gérer individuellement les risques liés à ces substances, ce qui peut entraîner une pollution généralisée et irréversible. Les coûts pour la société dus aux dommages causés à la santé humaine et à l'assainissement en Europe ont été estimés à

des dizaines de milliards d'euros par an. Les gens sont principalement exposés aux PFAS par l'eau potable, les aliments et les emballages alimentaires, la poussière, les crèmes et les cosmétiques, les textiles enduits de PFAS ou d'autres produits de consommation. Prendre des mesures de précaution pour limiter les utilisations non essentielles et promouvoir l'utilisation de produits chimiques « sûrs et circulaires par conception » pourrait aider à limiter la pollution future, note le rapport.



La Commission européenne a publié hier sa communication sur le pacte vert pour l'Europe, qui comprend une ambition zéro pollution pour un environnement sans substances toxiques. La communication de la Commission prévoit une stratégie en matière de produits chimiques pour la durabilité qui « contribuera à la fois à mieux protéger les citoyens et l'environnement contre les produits chimiques dangereux et encouragera l'innovation pour le développement d'alternatives sûres et durables ». La communication indique également que « le cadre réglementaire devra rapidement refléter les preuves scientifiques du risque posé par les perturbateurs endocriniens, les produits chimiques dangereux présents dans les produits, y compris les importations, les effets combinés de différents produits chimiques et les produits chimiques très persistants ».

[www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)

EEA = European Environmental Agency

06-Fév-2023 Par Flora Southey

<https://www.foodnavigator.com/article/2023/02/06/how-did-pfas-contaminate-the-organic-egg-supply-chain-feed-suppliers-weigh-in>

# Un dérapage au Journal télévisé RTL



Au cours du Journal télévisé de RTL ce 11 mai, une dame se présentant comme experte en nutrition canine a émis plusieurs commentaires qui ont ulcéré nombre de Consœurs et Confrères par leur caractère de désinformation.

L'UPV s'est mis en tâche de réagir vis-à-vis de la rédaction de RTL et du public via les réseaux sociaux.

Madame, Monsieur,

Suite à l'intervention de Madame JW dans votre journal télévisé du 11 mai dernier, l'Union Professionnelle Vétérinaire (UPV) s'interroge fortement sur le choix de vos interlocuteurs.

Le sujet abordé concernait la nutrition de nos animaux de compagnie et l'UPV s'étonne du crédit donné à une personne qui n'a pas le diplôme de Docteur en Médecine Vétérinaire et qui tient des propos pouvant porter atteinte à la santé animale.

En France, un profane a été condamné par la Justice pour ses propos amateurs et désinformateurs sur le mode de la « croquette toxique ». Les banalités qui ont été déversées sur le plateau par Mme W ont fait réagir fortement les vétérinaires dont nous sommes les représentants. Mme W n'a aucune compétence certifiée en nutrition animale. Un média d'information digne de ce nom se doit de respecter son public en invitant sur ses plateaux des spécialistes et non des profanes. Le discours tenu ici par Mme W est séduisant, certes, mais faux. Prôner le côté naturel de l'alimentation du chien peut sembler logique mais il n'y a que des scientifiques qui peuvent connaître les différences génétiques entre le chien et le loup, notamment par exemple l'émergence d'un plus grand nombre de copies du gène AMY2B, codant pour sa capacité à digérer l'amidon, et ayant considérablement changé depuis le néolithique.

Les effets de mode en matière de nutrition sont catastrophiquement délétères pour la santé et le bien-être de nos animaux de compagnie. La profession vétérinaire récupère tous les jours des animaux victimes de malnutrition liée à la médiatisation de soi-disant experts. En ce qui concerne par exemple les aliments sans céréales prônés par Mme W vous devez savoir que des études scientifiques tendent à montrer que le risque de développer une cardiomyopathie dilatée (maladie cardiaque dégénérative qui entraîne de la mortalité) est plus élevée chez les chiens nourris sans céréales, ces aliments étant souvent déficients en taurine ou excessifs en facteurs antinutritionnels et en minéraux.

La profession vétérinaire vous demande de recadrer et de revoir cette interview, en vous faisant aider par un vrai professionnel, à savoir dans ce cas précis : un vétérinaire spécialiste en nutrition. Nous ne pouvons que vous conseiller en ce domaine de l'alimentation de prendre contact avec le Professeur Marianne Diez de l'Université de Liège. Nous rappelons que la nutrition animale est une discipline vétérinaire reconnue par un diplôme de spécialiste européen (ECVN - EBVS) ou national en France (CES de diététique).

De manière plus générale, en ce qui concerne des faits scientifiques, la santé physique ou mentale, qu'elle soit humaine ou animale, nous vous conseillons de faire appel à des personnes possédant des références et diplômes universitaires afin d'éviter que la position de « monsieur ou madame tout le monde » soit prise pour vérité par votre public.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toute future information éclairée quant à la santé physique et mentale animale.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Pour l'UPV,

Dr Fabienne Marchand



# Les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments diminuent à nouveau

**Rapport pour 2021 sur les résultats de la surveillance des résidus de médicaments vétérinaires et d'autres substances dans les animaux vivants et les produits animaux**

**23 février 2023**

Le rapport résume les données de surveillance recueillies en 2021 sur la présence de résidus de médicaments vétérinaires et d'autres substances telles que les contaminants environnementaux dans les animaux vivants et les produits animaux dans l'Union européenne, en Islande, en Norvège et au Royaume-Uni (Irlande du Nord).

Au total, 621.205 échantillons ont été communiqués à la Commission européenne par les 27 États membres de l'UE, l'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni (Irlande du Nord). Ils se composaient de 351.637 échantillons ciblés et de 4.562 échantillons suspects déclarés au titre de la directive 96/23/CE du Conseil, ainsi que de 2.803 échantillons prélevés à l'importation et de 262.203 échantillons prélevés dans le cadre de programmes élaborés au titre de la législation nationale.

La majorité des pays remplissaient les exigences minimales en matière de fréquence d'échantillonnage fixées par la directive 96/23/CE du Conseil et par la décision 97/747/CE de la Commission.

Dans l'ensemble, le pourcentage d'échantillons non conformes en 2021 (0,17 %) était inférieur à celui des 12 années précédentes (0,19 %, 0,37 %).

Par rapport aux résultats de 2017, 2018, 2019 et 2020, en 2021, la fréquence des résultats non conformes a été diminuée pour les agents antithyroïdiens, tandis que pour les stéroïdes et les lactones d'acide résorcyclique, la fréquence des résultats non conformes était plus élevée qu'en 2020, mais inférieure par rapport aux années précédentes.

Pour les substances interdites, par rapport à 2020, la fréquence des cas de non-conformité en 2021 était plus élevée, bien que conforme à celle de 2017 et 2018.

Des diminutions par rapport à toutes les années précédentes ont été notées pour d'autres substances et contaminants environnementaux, les éléments chimiques (y compris les métaux) et les colorants. Une forte augmentation par rapport à toutes les années précédentes a été constatée pour les «autres substances».

© *Autorité européenne de sécurité des aliments*

[www.efsa.europa.eu](http://www.efsa.europa.eu)



## Une enquête à propos des notices des médicaments Papier ou numérisée ?

L'asbl Pharma.be, qui regroupe les principaux acteurs du secteur de la production pharmaceutique, désire connaître notre avis quant à l'utilisation de notices digitales.

Les avantages sont évidemment économiques et écologiques.

Les désavantages frappent essentiellement les collègues qui travaillent dans des quartiers défavorisés (paupérisés, immigrés...) et devront créer eux-mêmes les copies papier.

Ne pas oublier que la fracture numérique atteint peu à peu 40% de la population en Belgique.

Actuellement déjà, pour respecter la loi au pied de la lettre, c'est un service que nos praticiens doivent rendre à leur clientèle en cas de déconditionnement.

L'enquête est accessible via <https://fr.surveymonkey.com/r/79HDJB5>



Puisque les organes sont interconnectés, la fluidité des mouvements a des conséquences directes sur le bon fonctionnement physiologique de l'organisme - ce qui ne bouge pas bien, ne fonctionne pas bien - on cherche à retrouver cette mobilité depuis le système musculo-squelettique jusqu'aux tissus mous internes.

L'ostéopathe ne travaille pas sur la pathologie elle-même mais sur les dysfonctions (pertes de mobilité) ostéoarticulaires dont les répercussions se font en cascade sur l'organisme. Ainsi par exemple, les manipulations de l'ostéopathe ne feront pas disparaître des lésions d'arthrose mais permettront de réduire l'inflammation qu'elle entraîne et apporteront un meilleur mouvement qui s'accompagnera de toute une autre série de bénéfices collatéraux.

*Merci au Dr. Sabine Lambert pour le temps consacré lors de son interview.*



Mais il est évident que l'ostéopathe doit avant toute manipulation être capable de se poser les bonnes questions devant le patient. Il doit autant être capable de poser un diagnostic d'exclusion qu'un diagnostic tout court.

Les dysfonctionnements peuvent avoir des causes aussi diverses qu'un trauma, une mauvaise posture, un stress, de l'arthrose, un trouble physiologique, du surpoids qu'une pathologie aigüe ou chronique.

Il y a des manipulations contre indiquées mais il y a bien sûr aussi ces choses à côté desquelles on ne peut pas passer comme une hernie discale, la présence d'une tumeur, la rupture de ligament croisé...C'est là qu'il faut parler du fond du problème et du paradoxe de l'ostéopathie vétérinaire : la formation et l'accès à la profession. « Il y a un flou dans la Loi belge » ...car il existe des « ostéopathes » équins, canins et autres...non-vétérinaires qui pratiquent.

Or, ce flou ne devrait plus exister depuis la jurisprudence qui a condamné une ostéopathe animale à cesser ses activités tant qu'elle n'était pas détentrice d'un diplôme en médecine vétérinaire. En Belgique, c'est très clair, il faut être vétérinaire pour pouvoir manipuler un animal en ostéopathie. Seuls les vétérinaires peuvent poser un diagnostic médical.

Une formation en ostéopathie de plusieurs centaines d'heures en plus des six années de médecine vétérinaire est nécessaire pour acquérir les compétences requises. Pourtant, un large de panel de formations est accessible, moyennant paiement, aux non-vétérinaires...

## **L'ostéopathie est une médecine manuelle.**

Le traitement, c'est l'ostéopathe, son corps, ses mains et ses doigts qui parcourent le patient, le manipulent et mobilisent directement ou indirectement ses structures anatomiques dans le but qu'elles retrouvent leur mobilité naturelle et fonctionnelle.

Si les ostéopathes humains ne doivent pas nécessairement être médecins, ils sont bel et bien formés durant de longues études. Soit après un cursus en kinésithérapie, soit en ostéopathie en suivant un cycle universitaire de 6 années en temps plein. Ces parcours sont incomparables avec les formations proposées en ostéopathie animale payantes et of-





fertes en quelques jours sous la forme de 2 ou 3 week-ends ou encore de formations étalées sur 5 ans mais ne représentant, au final, qu'un nombre d'heures qui se calculent en s'additionnant rapidement.

Sans parler des faux « Masters » en ostéopathie animale, ces formations qui ne sont ni diplômantes ni

reconnues en Belgique...et qui n'offrent en aucun cas accès à une profession et donc à aucune assurance.

Il n'est évidemment pas possible de se former en des temps si courts alors que les connaissances sous-jacentes nécessaires sont si étendues. Sans ce travail de diagnostic, les erreurs de traitement et de manipulation sont parfois très graves. Le paradoxe est là : se former vite pour une approche globale de l'être vivant dans l'ensemble de sa complexité.

Ceux qui ne disposent pas des connaissances commettent au pire de graves erreurs mais souvent aussi, effectuent des 'traitements' de type massages qui n'apportent pas de résultats et qui discréditent l'ostéopathie.

*Fleur Camerman*

## La colistine est « orange »

### Usage d'antibiotique à base de «colistine»

Bonjour,

Suite à des remarques reçues du terrain ces derniers jours, nous voulions communiquer vers vous concernant l'usage de l'antibiotique à base de «colistine» appartenant à la famille des Polymyxines.

En effet, cet antibiotique est catégorisé comme «antibiotique d'importance critique les plus prioritaires» par l'Europe, tout comme le groupe céphalosporines de 3e et 4e générations et les quinolones.

Néanmoins, étant donné le peu de consommations enregistrées **en Belgique**, la colistine possède un code **couleur orange** dans notre vade-mecum et aucune modification n'est d'application à ce sujet (voir recommandations de l'AMCRA).

Nous en profitons pour vous informer que, suite à une demande de l'AFMPS, nous avons dû légèrement adapter la liste des systèmes atteints (voir ci-dessous) lors de l'encodage d'un DAF dans Bigame, afin de répondre à leur demande et d'uniformiser le rapportage avec Sanitel-Med et AB Register (les concepteurs de logiciels en ont été avertis).

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Troubles de la peau        | <input type="checkbox"/> Troubles oculaires    |
| <input type="checkbox"/> Troubles digestifs         | <input type="checkbox"/> Maladies urogénitales |
| <input type="checkbox"/> Troubles locomoteurs       | <input type="checkbox"/> Troubles systémiques  |
| <input type="checkbox"/> Mammite                    | <input type="checkbox"/> Troubles nerveux      |
| <input type="checkbox"/> Troubles respiratoires     | <input type="checkbox"/> Tardissement          |
| <input type="checkbox"/> Traitement péri-opératoire |  |

Cordialement,

*Le Helpdesk ARSIA*

## Conclusions de la concertation du 21 avril 2023 VeDa – UPV – AFSCA – secteur des abattoirs

Chers CDM,

Comme nous l'avions annoncé récemment, une réunion a eu lieu à Bruxelles avec l'AFSCA et le secteur des abattoirs le vendredi 21 avril 2023.

Le sujet principal en était la rémunération des CDM et plus précisément notre exigence de 75€/h minimum. Enfin...

Il peut sembler étrange que le secteur des abattoirs participe aux négociations sur le niveau de rémunération, alors que c'est l'AFSCA qui organise l'expertise et rémunère les CDM, mais indirectement (via les rétributions), le secteur paie l'expertise et donc les CDM.

Situation étrange mais c'est comme ça.

Après cette réunion, nous pouvons être prudemment optimistes

Nous avons étayé le montant de 75 € sur la base de l'enquête de 2022.

Comme prévu, le secteur n'a pas immédiatement accepté notre demande, mais elle ne l'a pas non plus rejetée. Ses délégués ont souligné les efforts qu'ils ont déjà consentis (+8% en 2022-23) et l'indexation annuelle.

L'argument principal par lequel ils tentent de retarder une augmentation d'honoraires pour le moment est leur demande d'une garantie de continuité de service à la chaîne, donc la disponibilité constante d'un nombre suffisant de CDM.

La discussion a été vive mais respectueuse et prometteuse.

Le CEO de l'AFSCA, Herman Diricks, estimerait souhaitable de diriger lui-même ces réunions, ce qui souligne leur importance. Nous regrettons qu'il n'organise la prochaine réunion qu'au mois de septembre.

Il espère nous présenter des propositions ou des solutions pour tout ce qui n'a pas encore été clarifié et prendre des mesures importantes et, espérons-le, définitives.

En attendant, la caravane avance et le 5 mai, aura lieu à nouveau la réunion semestrielle de l'AFSCA avec les représentants reconnus des CDM (VeDa et UPV), donc sans le secteur des abattoirs.

Des questions générales y seront abordées, telles que la politique CDM-RH de l'AFSCA, l'uniformité des décisions d'inspection, ...

Nous avons transmis un ordre du jour chargé.

Nous vous tiendrons informés de la suite !

*GT Hygiénistes VeDa et UPV*



## Vos Avantages-Membres

Être membre de l'UPV, c'est aussi bénéficier de réductions et autres avantages auprès de nos partenaires. Découvrez-en deux dans chaque numéro de votre Veterinaria.

**Retrouvez tous les Avantages-Membres sur [www.upv.be/avantages-membres](http://www.upv.be/avantages-membres)**

### *Pour les membres affiliés et leur famille... Walibi, Aqualibi, Bellewaerde, Aquapark*

Pour le plus grand plaisir de tous, les parcs d'attractions sont ouverts et les beaux jours sont de retour.

Pour profiter pleinement de l'été, quoi de mieux qu'une journée ludique en famille ? Alors, ne réfléchissez plus, foncez et profitez !

En tant que **membre UPV**, nous vous rappelons que vous et votre famille pouvez bénéficier de réductions sur vos entrées aux parcs d'attractions suivants : Walibi belgium, Aqualibi, Bellewaerde et Bellewaerde Aquapark.

**Envie de vous évader le temps d'une journée ?** Profitez, dès maintenant, des réductions proposées par les partenaires UPV en utilisant le code promo présent sur notre site [www.upv.be](http://www.upv.be).



#### TARIF MEMBRE

- Walibi belgium : **38€** au lieu de 46,50€
- Aqualibi : **18,50€** au lieu de 25,00€
- Bellewaerde : **34,00€** au lieu de 43,00€
- Bellewaerde Aquapark : **17,50€** au lieu de 23,00€



**WALIBI**  
BELGIUM

**AQUALIBI**

**Bellewaerde**

**Bellewaerde  
Aquapark**



# La phagothérapie comme alternative pour lutter contre les bactéries résistantes aux antimicrobiens, *mythe ou réalité ?*

**Salomé Desmecht, DMV  
Damien Thiry, DMV, PhD, Dipl ECVM**

La volonté croissante d'utiliser des bactériophages (phages) en tant qu'agents thérapeutiques s'explique par le fait qu'ils offrent plusieurs avantages.

En effet,

- les phages ne ciblent que les bactéries pathogènes d'intérêt avec un impact très limité sur les différents microbiotes ;
- leur mécanisme d'action est différent de celui des antibiotiques et ils sont actifs sur les bactéries multi résistantes, constituant de ce fait une dernière ligne de défense très utile ;
- contrairement aux antibiotiques, les effets lytiques du phage se localisent au site d'infection (Veiga-Crespo and Villa, 2009) avec une augmentation exponentielle de la dose initiale de traitement au fur et à mesure que le virus se multiplie au sein de la bactérie sensible ;
- en outre, très peu de cas d'effets secondaires ont été révélés suite au traitement par les phages (Deresinski, 2009).



Salomé Desmecht, Céline Antoine, Fanny Laforêt, Audrey Habets, Caroline Léonard, Damien Thiry. L'équipe phage au congrès annuel de la BSVoM (Belgian Society for Viruses of Microbes) à Leuven en 2022.

## Historique

Même si l'existence et l'implication des phages dans l'évolution bactérienne remontent à la nuit des temps, la première description d'une activité antibactérienne ressemblant aux phages a été réalisée en 1896 par un bactériologiste britannique, Ernest Hanbury Hankin (1865-1939) qui a mis en évidence l'action bactéricide des eaux de la Jumna et du Gange sur la bactérie *Vibrio cholerae* (Hankin, Ann. Inst. Pasteur, 1896).

Par la suite, les travaux du bactériologiste Frederick Twort (1877-1950) et du biologiste franco-canadien Félix d'Hérelle (1873-1949) ont permis de mieux comprendre ce qui était à la base de ces propriétés antibactériennes et d'identifier les virus qui sont alors nommés pour la première fois « bactériophages » par Félix d'Hérelle (Twort, The Lancet, 1915 ; d'Hérelle, Comptes rendus Acad. Sci. Paris, 1917).

Ce dernier est considéré comme le père de la phagothérapie, il va en effet décrire pour la première fois l'action des phages sur le typhus aviaire et la dysenterie humaine.

La phagothérapie est alors utilisée et considérée comme un moyen efficace pour combattre les infections bactériennes.

La découverte des antibiotiques, initiée par celle de la pénicilline par Alexander Fleming (1881-1955) en 1928, couplée à l'opposition entre les pays de l'ex URSS et les pays occidentaux ont eu pour conséquence un abandon progressif de la phagothérapie en Occident mais celle-ci a cependant continué à exister à l'Est avec, comme centre névralgique, le célèbre institut Eliava fondé en 1923 à Tbilisi par George Eliava, un disciple de d'Hérelle.

Outre ces aspects thérapeutiques, les phages ont également été à l'origine de grandes découvertes scientifiques telles que l'identification de l'ADN comme support de l'hérédité ou celle de l'ARN comme intermédiaire entre l'ADN et les protéines (Hershey and Chase, J. Gen. Phys., 1952 ; Volkin, Mutat. Res., 2001).

Il a fallu attendre les années 80 pour observer un regain d'intérêt du monde occidental pour la phagothérapie. Ce dernier a été provoqué par

l'augmentation dramatique des cas de résistances aux antibiotiques et les trop rares développements de nouvelles molécules antibiotiques.

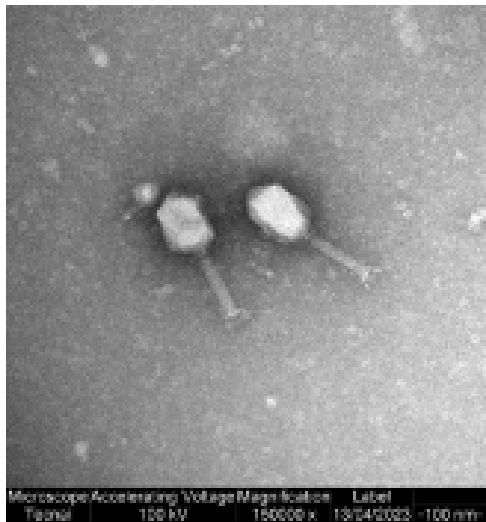
## Qu'est-ce qu'un phage ?

Contrairement aux virus que le monde médical a l'habitude de combattre, les phages sont des virus s'attaquant exclusivement aux cellules procaryotes.

On les retrouve dans tous types d'environnements tels que l'eau, le sol, la peau, le tractus digestif. En soi, partout où les bactéries sont présentes. Il s'agirait de l'entité biologique la plus abondante sur Terre, avec un record pour l'eau de mer qui contiendrait jusqu'à  $10^8$  particules par millilitre (Bergh et al., Nature, 1989).

Tout comme les autres virus, les phages possèdent une capsidie protéique renfermant leur matériel génétique composé d'ADN ou d'ARN double ou simple brin.

Une caractéristique qui distingue la majorité des phages des autres virus est la présence d'un appendice, qu'on appelle « queue », servant à injecter le génome viral dans la bactérie cible (Fig. 1).



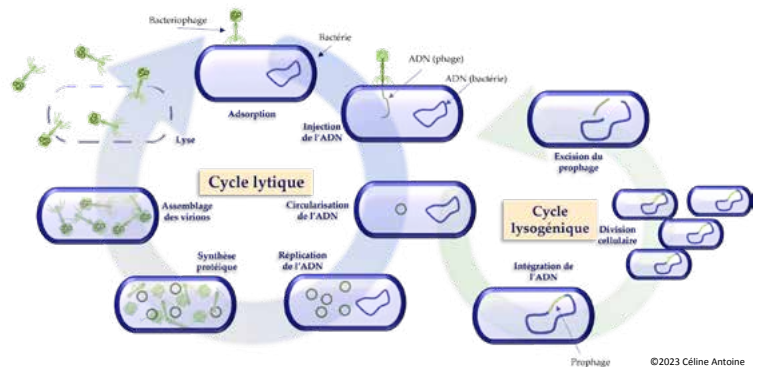
Phages d'*Aeromonas salmonicida* en microscopie électronique à transmission (©CMMI)

Jusqu'à présent, la plupart des phages isolés et caractérisés appartiennent à la classe des *Caudoviricetes* qui regroupe les phages caudés à capsidie icosaédrique contenant de l'ADN double-brin. Le représentant le plus populaire de cette classe est le phage T4 infectant *Escherichia coli* (Dion et al., Nature, 2020).

Une fois le phage en contact avec sa bactérie cible, il va s'y accrocher et injecter son génome dans le cytoplasme. A partir de là, 2 voies principales sont possibles

- Soit la multiplication virale est entamée directement en détournant la machinerie cellulaire à son propre compte. De nouveaux phages infectieux sont ainsi produits et libérés dans l'environnement après la lyse de la bactérie infectée. C'est le cas des phages dits « lytiques ».
- La seconde possibilité est une intégration

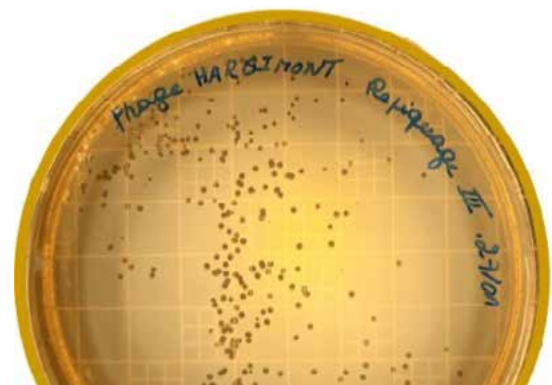
du génome viral dans le chromosome bactérien, qu'on qualifie alors de « prophage ». Le génome de ces phages, dits « lysogéniques » ou « tempérés », se réplique au même rythme que la bactérie. Cet état de latence peut être rompu lorsque la bactérie subit une carence ou un stress. Le prophage est alors capable de s'exciser du chromosome bactérien et d'entrer dans un cycle lytique (Fig. 2).



Cycles d'infection d'un phage par voie lytique ou lysogénique.

Au laboratoire, il est possible d'isoler ces virus à partir de l'environnement en utilisant leur proie bactérienne comme « appât ». En effet, une technique d'isolement des phages se base sur la mise en contact d'une culture liquide de notre bactérie cible avec une eau filtrée suspectée de contenir les phages d'intérêt. En partant du principe que les phages spécifiques d'une bactérie sont présents naturellement là où elle vit, on augmente ses chances de les isoler en ciblant les sources d'échantillonnage. Par exemple, des phages actifs contre des bactéries entériques multi-résistantes seront plus facilement isolés à partir d'eaux usées d'hôpitaux.

Si le phage d'intérêt est présent dans l'échantillon d'eau mis en contact avec la bactérie, une lyse bactérienne est observée. Un étalement de ce lysat sur boîte de Petri préalablement ensemencée va alors être réalisé. Pour chaque particule virale présente dans le lysat, une plaque circulaire de non-pousse bactérienne, qu'on appelle plaque de lyse, va se former (Fig. 3). S'ensuit alors plusieurs étapes de repiquage afin de purifier ce phage fraîchement détecté.



Plagues de lyse créées par un phage sur un tapis bactérien (©Bactériologie, ULiège).

## Dérivés des phages

En thérapie, les phages peuvent être utilisés seuls ou assemblés en cocktails pour élargir leur spectre d'action. De plus, notre meilleure connaissance de leur cycle, en particulier les étapes d'entrée et de lyse cellulaire, a conduit à la découverte de nouvelles protéines phagiques aux propriétés antibactériennes très intéressantes. Par exemple, dans le cas des bactéries s'entourant d'une capsule ou d'un biofilm, les phages sont capables d'accéder à la surface bactérienne en libérant des enzymes « dépolyméras » destinées à dégrader cette matrice polysaccharidique protectrice.

Egalement, que ce soit pour injecter leur génome dans la bactérie ou pour permettre la sortie des nouveaux virus, ils produisent des hydrolases, ou endolysines, capables de dégrader les chaînes de peptidoglycane (PG) composant la paroi bactérienne.

On peut encore citer les holines qui sont, elles, utilisées pour traverser la membrane cytoplasmique. Ces enzymes dérivées de phages sont qualifiées d'« enzybiotiques » et font l'objet d'intenses recherches pour espérer agrandir l'arsenal antimicrobien. A l'heure actuelle, les endolysines sont les plus avancées dans le processus de développement thérapeutique, en particulier contre les *Staphylococcus aureus* (Danis-Włodarczyk et al., Antibiotics, 2021).

## La phagothérapie en Europe

De nos jours, la phagothérapie était utilisée jusqu'à il y a peu sous le couvert de l'article 37 de la Déclaration d'Helsinki stipulant que « Dans le traitement d'un patient individuel, lorsqu'il n'existe pas d'interventions éprouvées ou que d'autres interventions connues se sont avérées inefficaces, le médecin, après avoir demandé l'avis d'un expert, avec le consentement éclairé du patient ou d'un représentant légalement autorisé, peut recourir à une intervention non éprouvée si, selon le jugement du médecin, il offre l'espoir de sauver des vies, de rétablir la santé ou de soulager des souffrances ».

Cette fenêtre législative a permis à la médecine humaine de traiter par phagothérapie des cas d'infections bactériennes multirésistantes et/ou récidivantes à travers l'Europe.

La Belgique est pionnière dans ce domaine avec de nombreux cas traités depuis 2007, principalement au sein du service des grands brûlés de l'Hôpital Royal Militaire Reine Astrid (Djebara et al., Viruses, 2019). Cet Hôpital est à l'origine de la rédaction d'une monographie belge considérant les phages comme ingrédients pharmaceutiques actifs ayant servi de base à la rédaction d'un texte rédigé par l'EDQM (Direction européenne de la qualité du médicament et soins de santé) actuellement en consultation publique en vue de son intégration dans la pharmacopée européenne.

En médecine vétérinaire, les choses bougent également.

La nouvelle législation du médicament vétérinaire (EU 2019/6), entrée en application en janvier 2022, a prévu la phagothérapie au sein de la section « Novel therapies » de la procédure d'autorisation de mise sur le marché centralisée. Des lignes directrices, rédigées par l'EMA, sont en consultation publique jusque fin mai 2023.

Une fois ces guidelines publiées, des firmes pourront donc se lancer dans les démarches d'enregistrement centralisé de médicaments à base de phages pour la médecine vétérinaire. Un certain nombre d'essais expérimentaux sont publiés sur l'efficacité de la thérapie par les phages chez les animaux.

Ceux-ci concernent par exemple, les otites externes à *Pseudomonas aeruginosa*, les diarrhées à *Salmonella* spp. chez le chien ou le chat, des infections de peau ou des ostéomyélites à *Staphylococcus aureus* chez le lapin (Pyzik et al., Cur. Clin. Pharm., 2020). Ces études montrent des réductions considérables des titres bactériens aux sites d'infection ainsi qu'une absence d'effets délétères.

## Utilisation dans l'industrie agro-alimentaire

Comme déjà mentionné plus haut, les phages se trouvent en abondance dans l'environnement (eaux, sols, végétaux) mais également au niveau de la peau et dans les tractus digestif et génito-urinaire des animaux. Il n'est donc pas surprenant qu'ils soient présents naturellement à la surface des aliments comme la viande, le poisson, les crustacés et dans le lait.

Au cours de certains processus industriels comme la fermentation bactérienne, les phages sont considérés comme des contaminants nuisibles qu'il faut à tout prix éviter pour le bon déroulement de la transformation.

A l'inverse, de nombreuses recherches sont menées dans la filière agro-alimentaire pour développer de nouveaux agents antimicrobiens à base de phages. Leur utilisation dans ce secteur s'étend de la conception d'aliments pour animaux comprenant des phages (diminution de la charge bactérienne au niveau des carcasses et de l'environnement) à la mise au point de préparations directement applicables à la surface des aliments et des équipements de production.

De manière générale, les phages recherchés pour ces applications doivent être lytiques et montrer un spectre d'activité le plus large possible.

En termes de cibles, ils peuvent être soit dirigés contre des bactéries non-pathogènes mais responsables de la dégradation des aliments, soit

dirigés contre des bactéries pathogènes pouvant potentiellement s’y développer. Dans ce deuxième cas de figure, le contrôle de *Listeria monocytogenes* au niveau des produits à base de lait cru et de viande, de *Campylobacter* et *Salmonella* dans la viande de poulet sont des modèles «bactérie-matrice» largement utilisés pour étudier l’efficacité de préparations à base de phages comme agent de biocontrôle (Andreoletti et al., EFSA Journal, 2009).

En pratique, la FDA aux Etats-Unis a ouvert la marche dès 2006 en approuvant List-Shield™ (Intralytix) comme première préparation à base de phages pour le contrôle de *Listeria monocytogenes* sur les viandes « ready-to-eat », les produits de la mer et les surfaces de contact avec les aliments. L’approbation d’autres types de préparations a ensuite suivi, notamment pour le contrôle d’*E. coli* O157:H7 chez le bétail et *Salmonella* en volaille. En Europe, l’EFSA se montre plus réticente, en particulier par rapport à l’efficacité de ces préparations. Certains produits tels que le LISTEX™ P100 (Microcos) pour le contrôle de *Listeria monocytogenes* et Bafasal® (Proteon Pharmaceuticals S.A.) sont en cours d’évaluation au niveau de l’EFSA (Allende et al., EFSA Journal, 2016 ; Bampidis et al., EFSA Journal, 2023).

## Quelles recherches à l’ULiège ?

Le laboratoire de bactériologie de la faculté vétérinaire est actif dans plusieurs projets visant à développer la thérapie par les phages en médecine vétérinaire.

Un projet mené en collaboration les Drs Jacques Fontaine et Caroline Léonard de la Clinique vétérinaire universitaire des animaux de compagnie a pour objectif final de tester des cocktails de phages chez des chiens présentant une otite chronique à *Pseudomonas aeruginosa*.

Un second projet s’oriente sur le secteur aquacole dans lequel les infections bactériennes sont fréquentes et habituellement traitées de façon prophylactique ou métaphylactique. La diffusion des antimicrobiens par l’eau contribue fortement à la pollution de l’environnement et à l’émergence et la diffusion de résistances antimicrobiennes.

Dans ce contexte, le projet actuellement en cours vise à développer un enzybiotique basé sur les endolysines dérivées de phages et évaluer son efficacité dans un modèle *in vivo* pour lutter contre la bactérie *Aeromonas salmonicida*, responsable de la furunculose chez les truites et saumons d’élevage.

Le laboratoire est également actif dans le développement de produits à base de phages pour le traitement des mammites bovines en ciblant, pour l’instant, deux de leurs pathogènes majeurs que sont *Staphylococcus aureus* et *Escherichia coli*. Dans le cadre de ce projet, le consortium composé de Vésale Bioscience, de DNAnalytics, du CRA-W et de notre laboratoire a pour objec-

tifs de constituer une banque de phages contre les 2 bactéries cibles, de développer un « phagogram » capable de sélectionner et de proposer des phages qui sont actifs sur ces bactéries dans le lait et enfin de développer une formulation spécifique à base de ces phages pour le traitement des mammites chez les vaches en période de lactation.

Ce projet s’inscrit dans la continuité d’un projet européen dans lequel nous avons étudié l’efficacité de phages dirigés contre *S. aureus*, entre autres, dans un modèle de mammite murine.

D’autres projets orientés sur la médecine humaine sont également en cours, dont le projet Inteliphages qui réunit notre laboratoire, le laboratoire de la Prof. Delcenserie, les sociétés Vésale Bioscience, FoodChain ID, l’ULB ainsi que l’Hôpital Royal Militaire a pour objectif de développer des phages sous formes sèche et encapsulée afin de traiter les infections bactériennes résistantes aux antibiotiques ou pour lesquelles les antibiotiques sont contre-indiqués pour d’autres raisons.

Ce projet évalue la survie des phages dans des conditions gastro-intestinales défavorables ainsi que les effets de ces phages sur les bactéries cibles dans l’environnement gastro-intestinal. En effet, les phages administrés par voie orale pour contrôler les agents pathogènes font face à des défis importants, principalement liés aux conditions hostiles présentes dans le tube digestif. La survie des phages dans ces conditions peut être compromise et affaiblir le traitement.

## En conclusion

Les phages représenteront bientôt un réel outil supplémentaire à intégrer dans l’arsenal thérapeutique du vétérinaire.

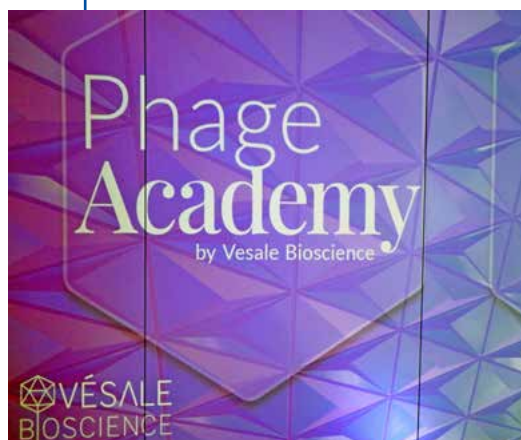
Il faut cependant être conscient qu’ils ne remplaceront jamais les antibiotiques, mieux vaut les considérer comme un composant d’une boîte à outils thérapeutique plutôt que comme sauveurs d’une problématique de santé publique. L’utilisation combinée de molécules antibiotiques et de phages montre d’ailleurs, dans certains cas, des effets synergiques très intéressants.

Une attention toute particulière doit être apportée à l’apparition de résistances aux phages afin d’éviter de reproduire les erreurs du passé en termes de consommation d’agents antimicrobiens. Il est donc primordial de continuer les efforts réalisés jusqu’ici en termes de lutte contre les résistances aux antibiotiques et de démarrer l’utilisation de la phagothérapie dans ce même esprit de protection de la santé publique, de façon durable.



5 avril 2023 – Ecolys Namur

# Lancement de la phage Academy



## Ministre Clarinval : l'antibiorésistance, quelle calamité !

Le Ministre ouvre la séance en rappelant combien la médecine vétérinaire a progressé depuis 2011, début du premier programme de réduction d'utilisation des antibiotiques. L'élevage des volailles, des porcs et des veaux à l'engrais ont été les premiers à bénéficier de la sollicitude des praticiens traitants.

Pour mémoire, le programme a abouti en 2021 à une réduction de l'usage de 45% des antibiotiques et de 74% dans les aliments médicamenteux. Deuxième étape pour 2024, nous ambitionnons une réduction de 65% des antibiotiques en général et de 75 % des antibiotiques critiques dont la colistine.

Un programme *one health* a été initié en collaboration avec la ministre Khattabi en charge de l'environnement, doté d'un million d'€, afin de développer des actions conjointes entre les secteurs de la santé animale, de la santé publique et des végétaux. "Il faut reconnaître que dans le One Health, le secteur vétérinaire est le plus avancé dans sa mission."

Soulignons au passage que notre confrère Léonard Théron a été désigné vice-président de ce programme fédéral.



le ministre Clarinval :  
bravo, les vétérinaires !

## Cyrille Ngassam : un problème mondial

Le Dr Cyrille Ngassam est *Research Director Veterinary* Vesale Bioscience.

Si en Belgique, nous sommes très performants sur l'usage des antibiotiques, dans le monde, nous assistons à une véritable hémorragie, notamment en Asie, où les consommations augmentent dans toutes les espèces de production. L'Asie représente 67% de la consommation globale d'antibiotiques.

La consommation vétérinaire d'antibiotiques critiques a augmenté au niveau mondial de 20 % en 10 ans, plus qu'en santé humaine.

Il va de soi que cet usage chez nous est surtout thérapeutique mais, sur d'autres continents, l'usage préventif a encore de beaux jours, de même leur usage en tant que facteurs de croissance.

Toutefois des programmes sont en cours en Chine pour réduire cette dernière tendance. De même, le ministre de l'agriculture des USA a lancé un programme « *farm to flesh* » qui aboutit pour l'instant à une ré-

duction de 15 % de l'usage des antibiotiques... on constate aussi une augmentation de 10 % du budget qui leur est consacré... Clairement, le langage du développement de l'agriculture n'est pas identique en Europe et dans le reste du monde. Par ailleurs, la crise du Covid 19 a entraîné une réduction de l'usage des antibiotiques, mais on constate à présent un effet rebond.



Cyrille Ngassam : une véritable  
hémorragie d'AB en Asie

Notre cher Léonard, présenté comme le *Chief Technology Officer* chez RumeXperts, saisit l'occasion de glisser un commentaire : « notre élevage est pérenne et économe en antibiotiques, néanmoins à force de réduire les consommations d'AB, on atteint un niveau où des effets rebonds peuvent se produire, et aboutir à des pertes de chances pour la santé animale. »

Soulignons aussi une remarque du Ministre Clarinval « à force de faire mieux que les autres, nous risquons de réduire notre production jusqu'à perdre notre souveraineté alimentaire. »

Et Léonard d'ajouter que pour rester performants, il est temps de développer des stratégies alternatives ou complémentaires telles que la vaccination...et la phagothérapie.



## M. Frédéric Dehareng : retour en Belgique

M. Frédéric Dehareng est Directeur scientifique au CRA-W et souligne que les contrôles laitiers deviennent de plus en plus pointus, et que les tests de résidus d'antibiotiques systématiques depuis 2011 détectent moins de 1% de positifs, généralement dus à des accidents d'exploitation.

Une belle garantie pour rassurer le consommateur.

C'est aussi l'occasion de donner la parole à la salle.

- Un bémol exprimé par un praticien présent : le lien entre l'ABR humaine et animale est-il bien établi ? et une réduction drastique de l'usage des AB ne peut-elle devenir préjudiciable à la santé et au bien-être des animaux ?
- De fait, le Professeur Damien Thiry, du FARAH de l'ULiège, confirme que cette relation entre l'ABR en médecines humaine et vétérinaire est un constat historique, mais qui semble moins démontré actuellement.
- M. Fretin, de Sciensano : des ABR peuvent apparaître contre certains AB critiques non utilisés en élevage. Une belle énigme à résoudre pour nos chercheurs.
- Selon Pascal Leroy, il serait opportun de sélectionner nos animaux en fonction d'une résistance aux pathologies infectieuses ... et ne doit-on pas aussi parler du bien-être des éleveurs ... ?
- Alain Schonbrodt rappelle un lien évident entre l'autonomie alimentaire d'un état et la disponibilité de médicaments ; en Belgique, aucun médicament à usage piscicole ne bénéficie d'une autorisation de mise sur le marché et nous avons perdu 80 % des aquacultures wallonnes en 40 ans. Du coup, nous importons 95% des truites consommées dans notre pays.

Retour à nos fermes laitières et à divers échanges entre la salle et la tribune.

Les maladies d'élevage les plus traitées en Belgique sont les mammites des vaches laitières.

Des outils existent pour soutenir les éleveurs et le Comité du Lait se rend sur place pour résoudre les difficultés récurrentes. On tombe fréquemment sur des problèmes basiques lors du contrôle des machines à traire, par exemple.



Léonard Théron : pour limiter l'usage des antibiotiques, il faut renforcer le rôle du vétérinaire

Comme dit Léonard, la mammite en Wallonie est causée par 5 familles de germes, en majorité les *Streptococcus uberis* (30% des analyses) et des *Escherichia coli* (27%). Ces germes sont parfois curables sans antibiotiques (Gram négatifs), mais le profil de pathogènes est propre à chaque ferme. Cela correspond bien au besoin de diagnostic nécessaire pour établir un plan de phagothérapie dédiée à la ferme. De manière générale, pour limiter l'usage des antibiotiques, il faut renforcer le rôle du vétérinaire.

Ces cinq grandes familles de germes pathogènes détectées couramment sont transmises par la litière et l'environnement en général, par d'autres animaux (nouvelles entrées dans le troupeau...), par le matériel... La composition d'un lait altéré change et la spectrométrie par IR peut distinguer des problèmes

liés à une vache ou à tout le troupeau. Initialement, cette technique a servi à doser les matières grasses et les protéines mais peut rendre d'autres services. Notons que la perte de production dure 10 jours en moyenne après traitement, vu que le lait contaminé par des résidus d'AB doit finir à l'égout ! Cette précaution entraîne un gaspillage

de 150 litres de lait au moins, ce qui correspond à la production de tout un village dans certains pays moins développés... intolérable !

Et enfin, une bonne prévention et l'application pertinente de mesures de biosécurité dépend de contraintes prosaïques. Elles impliquent une main-d'œuvre de qualité et en nombre suffisant. Au-dessus d'un homme pour 65 vaches, le manque de temps se fait très vite sentir.

La problématique est complexe. Comme le souligne le Dr Ngasam, on y retrouve des pathogènes majeurs et mineurs, des virus facilitateurs, des moisissures...

C'est l'occasion de créer le pont avec le sujet du jour. En effet, l'usage de la phagothérapie est freiné par la législation qui imposera qu'un délai d'attente soit défini, même s'il est égal à zéro (après justification).

## Damien Thiry et Johan Quintens : les phages, les ennemis les plus anciens des bactéries

A Damien Thiry et Johan Quintens, CSO Vésale Bioscience, d'entrer dans le vif du sujet et d'aborder les enjeux et opportunités de la phagothérapie.



*Damien Thiry : toutes les bactéries ont probablement un phage dédié mais pas toujours détecté*

Quelques notions de base :

- Les phages sont apparus comme les premiers prédateurs de bactéries et sont en lutte avec elles depuis des centaines de millions d'années. Nos collections sont donc dynamiques, nous devons régulièrement les adapter pour suivre les écosystèmes bactériens. A la différence des antibiotiques pour lesquels nous sommes limités à quelques familles, la diversité des phages est biologiquement proche de l'infini. Pour adapter nos collections, nous analysons des échantillons environnementaux très fréquemment, à la "pêche" aux nouvelles familles pour les enrichir.
- Il faut donc identifier les réservoirs des bactéries car les phages font partie de leur écosystème.
- Les phages sont des spécialistes au spectre d'action étroit.
- Ils font partie de notre microbiote et ne présentent aucun danger pour l'homme ni l'animal.
- Ils agissent selon deux modes d'action :
  - o Les lytiques tuent les bactéries.

- o Les tempérés (ou lysogéniques) injectent leur génome dans les bactéries et leur confèrent de nouveaux caractères ; ils participent donc à l'évolution des bactéries et notamment les lysogéniques peuvent contribuer à l'antibiorésistance.
- Il existe 10 exposant 31 phages dans la nature.
- Il est possible d'imaginer un « training » des phages pour faciliter leur activité. Par exemple, un phage peut être « entraîné » à s'attaquer à 1 ou 2 ou 3 sérotypes d'*E. coli* bien précis, alors que cette espèce est un monde bactérien en soi.
- Les bactéries à leur tour peuvent développer des défenses contre leurs agresseurs et ce phénomène s'exprime depuis des centaines de millions d'années.
- Là où il y a des mammites, il y a forcément des phages. Il faudra gérer probablement des cocktails spécifiques à chaque ferme mais la législation freine ce type d'initiative. Notons que la législation de base sur les médicaments date des années '70. Les difficultés de création des autovaccins représentent bien les aléas des thérapies innovantes.
- Cependant, leurs effets sur le microbiote général lui seront moins préjudiciables que les antibiotiques qui sont plus généralistes et ciblent moins bien leur action.
- In vitro, on voit des clones résistants apparaître souvent très vite. Donc les cocktails de phages ont tous leur intérêt.
- Toutes les bactéries ont probablement un phage dédié, mais pas toujours détecté. Par exemple, isoler des phages contre des bactéries anaérobies présente plus de difficultés.
- Les phages administrés peuvent-ils se retrouver dans la chaîne alimentaire ? oui, mais quand la bactérie cible disparaît, les phages disparaissent en quelques heures, faute de terrain. De plus, comme il a été évoqué plus haut, les phages ne sont pas directement dangereux pour l'homme et leur

impact sur le microbiote est bien inférieur à celui des AB.

- Un usage préventif est possible pour préserver la santé des exploitations en ciblant les germes les plus fréquents et les plus pathogènes.
- Les phages pourront être injectés mais également utilisés en topique sur l'animal ou les outils d'élevage. On pourrait par exemple, s'en servir pour traiter les appareils de traite.

## Et l'avenir ?

Question cruciale : si on utilise les phages en masse, ne risque-t-on pas les mêmes difficultés qu'avec l'antibiothérapie ?

Réponse : il faudra individualiser les traitements par ferme et éviter d'utiliser les mêmes phages en médecine humaine et en médecine vétérinaire. C'est possible car le panel de phages à explorer est presque infini.

Deux conclusions parmi d'autres :

- Les phages ne remplaceront pas les AB, mais contribueront à réduire leur usage.
- Une utilisation concomitante des phages et des AB permettra une approche complémentaire et pas alternative.



*Cyrille Ngassam et Damien Thiry : vivement une plate-forme de recherches commune !*

Quels programmes de recherche espèrent nos orateurs ? Notamment la création d'une plate-forme où il serait possible de faire des tests et créer des collections de phages individualisés.

Nous voilà donc sur nos starting blocks !

AS

# Le statut de conjoint aidant

État professionnel peu commun, le statut de conjoint aidant est encadré par la loi depuis 2006. Ainsi, un travailleur indépendant en personne physique peut octroyer une partie de sa rémunération à son conjoint – le conjoint aidant – ce qui peut avoir des avantages tant pour l'un que pour l'autre. Le bénéfice de ce statut ne va cependant pas sans ses conditions.

## Les conditions pour bénéficier du statut de conjoint aidant

Le statut de conjoint aidant permet à un indépendant d'octroyer jusqu'à 30 % de sa rémunération à son conjoint (marié ou en cohabitation légale). Une personne sera automatiquement considérée comme conjoint aidant, pour peu qu'elle :

- Aide réellement (et ce de façon régulière ou au moins 90 jours par an) le partenaire indépendant ;
- Ne bénéficie pas déjà d'un revenu supérieur à 3.000 € par an provenant d'une activité professionnelle indépendante (revenu brut diminué des frais professionnels) ;
- Ne bénéficie pas déjà d'un revenu provenant d'une activité professionnelle non indépendante, ni d'aucun revenu de remplacement donnant droit à une couverture à part entière dans le cadre de la sécurité sociale (chômage, pension, etc.).

Par ailleurs, le partenaire indépendant du conjoint aidant ne doit pas, pour sa part, exercer son activité au sein d'une société. Il est donc tenu d'exercer en qualité d'indépendant en personne physique (et non en tant que dirigeant d'entreprise).

## Conséquences & avantages du statut de conjoint aidant

Cette situation a ceci d'avantageux que le partenaire indépendant ne payera ni impôts ni cotisations sociales sur la partie de sa rémunération qu'il octroie à son conjoint.

Ce sera alors au conjoint aidant de payer, sur les montants perçus, tant des impôts que des cotisations sociales. Cela l'oblige à s'affilier auprès de la Caisse d'assurances sociales de son partenaire indépendant. Grâce au paiement de ces cotisations, il bénéficiera d'une protection sociale complète : pension, prestations familiales, soins de santé, incapacité de travail, etc. Il faut cependant noter que ces protections ne sont en rien supérieures à celles dont bénéficient les autres statuts professionnels.

Par ailleurs, il est rare que cela permette de diminuer significativement les cotisations sociales payées par le partenaire indépendant. En ef-



fet, étant donné l'importance d'écart entre les tranches de calcul des cotisations sociales, ainsi que le plafond de rémunérations sur lesquelles s'appliquent ces cotisations, il faudrait que le montant de rémunération attribué au conjoint soit assez important pour que la rémunération de l'indépendant descende de tranche de calcul. Et, en plus de cela, le conjoint aidant se retrouvera alors à devoir payer les cotisations minimales, étant donné la rémunération qu'il percevra.

En revanche, il est plus fréquent que l'attribution d'une rémunération à un conjoint aidant entraîne une économie d'impôts. En effet, les tranches utilisées pour l'impôt des personnes physiques (IPP) sont plus nombreuses et présentent des écarts moins importants que les cotisations sociales. Ainsi, il est envisageable qu'un indépendant descende de tranche d'imposition à l'IPP grâce à son conjoint aidant. Et si, de son côté, le conjoint aidant doit payer des impôts sur la rémunération qu'il perçoit, il est fort possible qu'ils soient très faibles. En effet, en partant du principe que le conjoint aidant ne bénéficie pas d'autres revenus imposables, la rémunération qu'il reçoit sera imposée au regard des tranches d'imposition les plus faibles de l'IPP. Cela constitue déjà une économie en soi par rapport aux tranches d'imposition qu'aurait subi cette rémunération dans le chef du partenaire indépendant. Plus encore, si la rémunération du conjoint aidant est assez faible pour ne pas dépasser la quotité de revenus exemptée d'impôt, alors ce dernier ne payera aucun impôt.

## Conclusion

En conclusion, si le statut de conjoint aidant peut présenter ses avantages, il est important de rester attentif aux cotisations sociales ainsi que sur l'impôt des personnes physiques qui seront dus par le conjoint aidant.

*Charles GERARD  
Rédigé le 30 mars 2023*



# **Communiqué de presse :**

## **Observatoire des PME vétérinaires en Wallonie**

Le monde évolue rapidement et le métier de vétérinaire également !

Alors que le besoin de vétérinaires est croissant tant en Belgique, qu'à l'échelle européenne, le monde vétérinaire fait face à une période complexe.

La profession s'est donc réunie sous la forme d'un consortium pour contrer la dégradation, voire même, la perte des services vétérinaires à la population.

### **Les vétérinaires sous pression**

Il n'y a pas à proprement parler de crise de vocation vétérinaire. De nombreux enfants rêvent toujours de transformer leur passion pour les animaux en un métier à l'âge adulte.

Mais force est de constater que la réalité des professionnels est bien loin de leur rêve d'enfant.

Les petites et moyennes entreprises vétérinaires sont sous pression ! L'exercice de la profession est parfois devenu pénible avec une pression administrative et des relations avec les clients pas toujours évidentes à gérer au quotidien.

Ainsi, de nombreux jeunes diplômés abandonnent la profession après seulement quelques années.

Pourtant, le vétérinaire joue un rôle essentiel dans la société, en veillant au bien-être et à la santé des animaux mais également, à la santé globale de la population. En effet, les précédentes crises sanitaires (Antibiorésistance, CoVID, Zoonoses émergentes) ont démontré le rôle central de la profession dans l'écosystème de veille sur la santé de nos sociétés. Actuellement, il est peu probable que le maillage actuel soit suffisant pour répondre aux urgences qu'impliquerait un nouveau cas de zoonose majeure.

### **Un consortium de professionnels pour trouver des solutions**

Un consortium entre l'Union professionnelle vétérinaire (UPV), le conseil régional d'expression francophone de l'ordre des vétérinaires, la faculté vétérinaire et l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) s'est donc réuni, à la suite de la précédente édition de la Foire de Libramont, pour proposer des pistes de solution.

### **Une base de données permanente des professionnels vétérinaires**

Actuellement, nous ne disposons pas, en Wallonie, d'une vision claire sur la répartition des vétérinaires, leur santé morale, financière, et sur leur capacité, le cas échéant, à répondre à un besoin urgent.

Afin de prévenir une perte de couverture de nos sociétés en matière de services vétérinaires à la population (services publics, services privés), le consortium propose de construire une base de données permanente des professionnels vétérinaires.

Cette base de données structurée sera également la base de l'étude démographique et éco-sociologique de la profession au travers d'un Atlas professionnel.

Sur le modèle des Atlas français, la base de données nouvelle permettra la mise en commun d'indicateurs socio-économiques.

Le consortium s'est réuni, fin avril, pour présenter le projet de protocole d'accord auprès du cabinet du Ministre Borsus.

# Avez-vous déjà découvert les nouveaux carnets de santé ?

Depuis 2022, l'UPV vous propose de **nouveaux carnets de santé**.

En collaboration avec la SAVAB, nous les avons repensés pour qu'ils répondent aux besoins des propriétaires de **chiens, chats** ou **NACs**. Ils permettent un suivi médical de qualité en y notant les éléments essentiels de la santé des animaux :

- Informations générales
- Vaccination et traitement antiparasitaire
- Suivi du poids, suivi de reproduction
- Résultats d'examen, allergies et intolérances

Ils sont maintenant au **format A5** (14.1cm x 20.1cm) plus complets et seront **personnalisés** au nom de votre cabinet au moment de la commande.

Il existe 3 versions différentes: pour les chiens, les chats et les NACs.



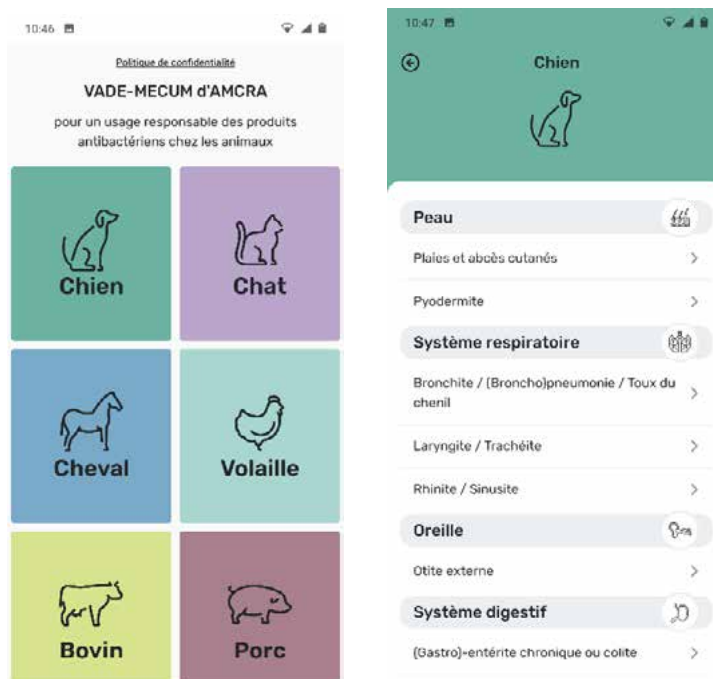
**COMMANDEZ-LES DÈS MAINTENANT**  
SUR NOTRE SITE **DANS LA BOUTIQUE DE L'UPV !**

## Nouveau : une application pour le vade-mecum d'AMCRA !

Une application existe désormais pour le vade-mecum d'AMCRA. Elle a été développée pour **faciliter l'usage du vade-mecum par les vétérinaires et elle est gratuite.**

Pour l'installer sur votre téléphone ou votre tablette, il suffit d'aller dans « l'app store ». Vous y cherchez « **Vade-mecum d'AMCRA** » et la téléchargez ensuite gratuitement. Une fois installée, l'application peut être utilisée quand vous n'êtes pas connecté à internet. Lorsque vous êtes en ligne, l'application se synchronisera automatiquement avec les éventuelles mises à jour du site web du vade-mecum.

N'hésitez donc pas à installer notre application du vade-mecum ! Ainsi, où que vous soyez, vous pourrez consulter rapidement sur votre appareil mobile les lignes directrices pour un usage responsable des antibiotiques !



Federal Agency  
for the Safety  
of the Food Chain



Les inscriptions sont ouvertes !

**Salle de conférence Pachéco – Boulevard Pachéco 13 – 1000 Bruxelles et sous forme de webinaire**

**De 9h à 12h**

*Scientific symposium*

**ANTIMICROBIAL RESISTANCE, A CHALLENGE FOR  
PUBLIC HEALTH, ANIMAL HEALTH AND  
ENVIRONMENT**

More information on the scientific program and registration is available on <https://amcra.be/en/wetenschappelijk-symposium-2023/>

or by scanning the QR-code



**De 12h à 16h30**

*Moment de communication*

**L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES ET  
L'ANTIBIORÉSISTANCE CHEZ LES ANIMAUX EN  
BELGIQUE EN 2022**

Le programme est reconnu par le CRFOMV et le NGRD pour 3 points de formation continue pour les vétérinaires. Une demande a été introduite auprès de l'AFSCA pour les vétérinaires CDM. Une traduction simultanée est prévue en cas de participation sur place et par webinaire.

Vous trouvez plus d'information sur le programme et les modalités pour s'enregistrer sur <https://amcra.be/fr/adviesraad-2023/>

ou en scannant ce code QR



# POURQUOI VOUS LIMITER AU NETTOYAGE?



## AURIPHYT®

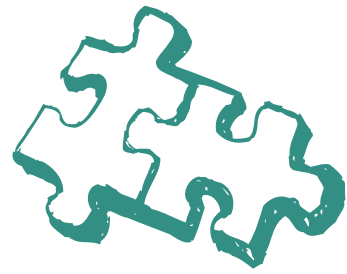
### HUILE D'HYGIENE AURICULAIRE NATURELLE

- ✓ **effet autonettoyant** : dissout le cérumen
- ✓ **diminution de l'inconfort** : à utiliser en cas d'oreilles sensibles
- ✓ **favorise une flore auriculaire adaptée** : contient *Melaleuca alternifolia* et *Thymus vulgaris*
- ✓ **protection tissulaire** : régénère la peau du canal auriculaire
- ✓ **bonne diffusion** : pénètre bien dans le cérumen grâce à sa texture huileuse
- ✓ odeur agréable



**Prodivet**  
pharmaceuticals

# Quel avenir pour la profession vétérinaire ?



NE MANQUEZ PAS CETTE OPPORTUNITÉ UNIQUE POUR CRÉER LE FUTUR DE NOTRE PROFESSION ET PARTICIPEZ AU PROCHAIN

## FORUM BELGE SUR L'AVENIR DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE

**VENEZ PARTICIPER À DES DISCUSSIONS PASSIONNANTES ET ENRICHISSANTES SUR DES SUJETS CLÉS TELS QUE :**

- Comment augmenter vos revenus ?*
- Comment mieux valoriser vos actes vétérinaires ?*
- Comment améliorer votre relation avec vos clients ?*
- Comment booster votre carrière vétérinaire ?*
- Comment travailler seul ou à plusieurs ?*



**Construisons ensemble l'avenir de la profession !**





Rencontrez vos confrères et partagez vos idées et vos expériences pour aider à façonner l'avenir de la profession vétérinaire en Belgique.

Vous participerez à des ateliers sur 3 thèmes principaux :

- « **Le vétérinaire et l'argent** »
- « **Le vétérinaire et le relationnel** »
- « **Le vétérinaire et son organisation** »

***samedi 17 JUIN 2023***

**Programme :**

- 12h30 Accueil
- 13h00 Début des ateliers
- 16h00 Pause-café
- 17h30 Fin des ateliers
- 18h00 Drink & partage

**Lieu:**  
Business Village Écolys  
Avenue d'Ecolys 2  
5020 Namur



***Construisons ensemble l'avenir de la profession !***



## Qu'est-ce que l'expérience collaborateur ? Comment la maximiser ?

Calquée sur l'expérience client, la **démarche d'expérience collaborateur** consiste à mesurer et optimiser le niveau de satisfaction de chaque collaborateur.

**Objectif : lui offrir une expérience motivante et agréable, faciliter son quotidien de travail, depuis sa première interaction avec l'entreprise jusqu'à la dernière. Quels que soient le moment, le contexte, au sein des locaux comme en déplacement, au restaurant d'entreprise ou en télétravail...**

L'expérience collaborateur est un aspect crucial de la vie d'une entreprise. Il décrit la manière dont les employés perçoivent et vivent leur travail au sein de l'organisation. Il est étroitement lié à la satisfaction au travail, à la motivation et à la rétention des employés. Cette démarche concerne tous les collaborateurs de l'entreprise, ne se limite pas aux moments-clés et procédures RH et surtout s'inscrit dans la durée.



Un environnement de travail positif contribue à renforcer la culture d'entreprise et à améliorer la productivité des employés. Les entreprises qui investissent dans l'expérience collaborateur ont tendance à attirer et à retenir les meilleurs talents. Cela peut également contribuer à améliorer la réputation de l'entreprise auprès des employés actuels et potentiels.

Il existe plusieurs facteurs qui contribuent à l'expérience collaborateur, notamment :

- **La communication** : il est important que les employés soient informés et impliqués dans les décisions qui les concernent. Les canaux de communication efficaces, tels que les réunions régulières, les bulletins d'information et les sondages, peuvent aider à maintenir une communication transparente et à favoriser la participation des employés.
- **Le soutien** : les employés ont besoin de savoir qu'ils peuvent compter sur leur employeur pour les soutenir dans leur travail. Les programmes de formation et de développement professionnel, ainsi que les opportunités de mentorat et de coaching, peuvent aider les employés à se sentir valorisés et à relever des défis professionnels.



- **La culture** : la culture d'entreprise a un impact direct sur l'expérience collaborateur. Elle est définie par les valeurs, les normes et les comportements qui sont promus au sein de l'entreprise. Les employeurs doivent veiller à ce que la culture soit alignée sur les objectifs de l'entreprise et à ce qu'elle favorise un environnement de travail positif.
- **Les avantages sociaux** : les avantages sociaux tels que les vacances payées, les congés de maladie et les avantages financiers peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie des employés et leur bien-être général. Les employeurs qui offrent des avantages sociaux attrayants ont tendance à attirer et à retenir les employés.
- **La reconnaissance** : les employés ont besoin de savoir que leur travail est apprécié et reconnu. Les programmes de reconnaissance des employés et les systèmes de récompense peuvent aider à renforcer la motivation des employés et à renforcer leur engagement envers l'entreprise.

En résumé, l'expérience collaborateur est cruciale pour la santé de votre cabinet. Les employeurs doivent investir dans des programmes et des initiatives qui améliorent l'expérience.

Il est important de noter que chaque entreprise est unique et que les besoins et les préférences des employés varient. Il est donc important de s'adapter à ces besoins et de continuer à surveiller et améliorer l'expérience collaborateur.

*Morgan Beczek  
UPV - Responsable formations, marketing et partenariats*



# Immunothérapie

## un parasite du chien pourrait aider à lutter contre les cancers incurables

**Arthur Battistoni**, Doctorant, équipe BioMAP UMR ISP 1282, Université de Tours

**Françoise Debierre-Grockiego**, Enseignant chercheur, Université de Tours

Les cancers restent à l'heure actuelle la deuxième cause de mortalité dans le monde, malgré l'amélioration de la prise en charge des patients.

La gravité de ces maladies réside dans leur grande diversité. Bien que certains cancers se traitent efficacement grâce à la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie, d'autres répondent peu, voire pas du tout à ces traitements. L'amélioration de la prise en charge de ces maladies est donc un enjeu majeur pour notre système de santé.

Depuis plusieurs années, le développement d'immunothérapies, des traitements mettant à profit divers composants du système immunitaire pour combattre les tumeurs, est un axe prometteur pour permettre d'arriver à cet objectif.

Certaines de ces immunothérapies prometteuses ont recours à des virus modifiés, lesquels provoquent des effets indésirables chez de nombreux patients. Pour pallier ce problème, notre équipe a étudié la possibilité de plutôt utiliser un micro-organisme non pathogène pour l'être humain, *Neospora caninum*. Les premiers résultats, obtenus chez la souris, sont très encourageants.

### Premières immunothérapies : un impact positif

A contrario de la chimiothérapie et de la radiothérapie, qui empêchent la multiplication des cellules tumorales, mais induisent de graves effets secondaires (car ces traitements s'attaquent aussi à des cellules non cancéreuses de l'organisme), l'immunothérapie stimule le système immunitaire du patient pour lutter plus spécifiquement contre le cancer.

Cette approche exploite différentes stratégies, que ce soit l'utilisation d'anticorps empêchant les cellules cancéreuses d'inactiver le système immunitaire (appelés inhibiteurs de points de contrôle immunitaires) ou ciblant spécifiquement les cellules cancéreuses, ou encore l'utilisation de micro-organismes vivants induisant une forte réponse immunitaire permettant de détruire les cellules tumorales.

Ces approches immunothérapeutiques ont été utilisées dès 2001 pour traiter les mélanomes : la mise au point du premier anticorps inhibiteur des points de contrôle immunitaires, l'ipilimumab (nom commercial : Yervoy), a permis à plus de 53,6 % des patients traités de survivre 2 ans. Cet anticorps reconnaît une protéine (CTLA-4) qui joue un rôle dans l'inactivation des lymphocytes T, des cellules immunitaires qui ont notamment une activité antitumorale. En se fixant sur cette protéine, l'ipilimu-

mab l'empêche d'inactiver les lymphocytes T, qui peuvent alors proliférer.

En 2015, une autre avancée dans le domaine de la prise en charge du mélanome a permis de réduire les tumeurs et d'augmenter la survie de certains patients touchés par la maladie. Cette stratégie est basée sur l'emploi d'un virus de l'herpès (herpèsvirus de type 1), modifié pour se multiplier dans les cellules tumorales et provoquer leur mort (nom commercial : Imlygic). Ce virus a également été modifié de façon à produire une protéine humaine qui stimule la réponse immunitaire antitumorale.

Les immunothérapies pourraient être la clé du traitement de cancers aujourd'hui incurables, car réfractaires aux thérapies antitumorales existantes. C'est notamment le cas du glioblastome, un grave cancer du cerveau pour lequel la survie moyenne des patients est de 15 mois après diagnostic, ou encore du cancer du pancréas, associé à une survie moyenne de 8 mois.

Cependant, utiliser des virus dans le cadre d'immunothérapies peut ne pas être anodin. En effet, il existe notamment un risque que leur matériel génétique s'intègre dans celui des cellules humaines (dans le cas de certains virus à ADN), provoquant des mutations non souhaitées qui pourraient avoir des conséquences délétères.

Pour contourner ce problème, nous avons développé avec nos collaborateurs une immunothérapie basée sur un micro-organisme nommé *Neospora caninum* (*N. caninum*).

### *Neospora caninum*, un micro-organisme comme nouvel espoir thérapeutique ?

Identifié en 1984 chez le chien, *Neospora caninum* est un parasite unicellulaire. Il est également intracellulaire obligatoire, ce qui signifie qu'il infecte d'autres cellules dans lesquelles il se reproduit.

Responsable d'affections neurologiques sévères et d'avortements chez certains animaux (bovins et canins), il est en revanche totalement inoffensif pour l'être humain et pour la plupart des rongeurs, probablement en raison de différences dans les réponses immunitaires. En revanche *N. caninum* est capable de se multiplier *in vitro* dans des cellules d'origine humaine ou de souris.

À l'instar des virus utilisés en immunothérapie, *N. caninum* peut détruire les cellules qu'il infecte. Il induit une forte réponse immunitaire cellulaire, recherchée pour lutter contre les cancers. Ces deux caractéristiques font donc de lui un candidat pertinent pour une immunothérapie antitumorale.

Dans cette optique, nous avons décidé de tester son efficacité dans le cadre d'une immunothéra-

pie visant à traiter des souris pour un cancer du thymus (glande localisée dans la partie supérieure du thorax, derrière le sternum, entre les poumons) appelé thymome. Bénin et d'évolution lente, ce type de cancer est généralement asymptomatique et soigné majoritairement par chirurgie.

L'intérêt de ce modèle est d'apporter une preuve de l'efficacité anticancéreuse de *N. caninum* avant de le tester sur des modèles de cancers réfractaires aux traitements existants.

Nos résultats, publiés dans la revue scientifique *Journal for Immunotherapy of Cancer* démontrent que, chez la souris, *N. caninum* est capable de contrôler le développement d'une tumeur jusqu'à une régression complète, et ce, de trois façons différentes. Ces résultats très positifs ont été obtenus non seulement après que les micro-organismes (non modifiés) ont été administrés directement au sein de la tumeur, mais aussi à distance de celle-ci.

### Trois mécanismes de contrôle du développement tumoral

En premier lieu, *N. caninum* s'est avéré capable de détruire directement les cellules cancéreuses.

Quatre jours après traitement, des vacuoles (compartiments situés à l'intérieur d'une cellule) contenant les micro-organismes ont été observées dans les cellules de la tumeur. Formées par *N. caninum*, elles lui permettent de se multiplier dans la cellule hôte tout en étant protégé de toute dégradation. Après une telle étape de multiplication, la cellule parasitée est détruite.

L'observation de telles vacuoles dans la tumeur signifie que *N. caninum* est bien capable de se multiplier dans les cellules cancéreuses et donc par extension, de les détruire. *N. caninum* a été détecté dans d'autres cellules, mais sans persister ni causer de dommages.

La seconde façon dont *N. caninum* contrôle le développement tumoral passe par la stimulation d'une réponse immunitaire cellulaire. Après traitement, une forte réponse du système immunitaire des souris a été détectée au sein de la tumeur. Cette réaction se caractérise non seulement par des niveaux élevés de molécules inflammatoires, mais aussi par le recrutement de cellules immunitaires spécialisées dans la destruction des cellules cancéreuses, qu'elles soient infectées par *N. caninum* ou non. Ces cellules sont les lymphocytes T cytotoxiques et les cellules *Natural Killer* (NK), dont la particularité est de produire des protéines qui dégradent les membranes cellulaires, entraînant leur destruction, et donc celles des cellules.

Enfin, *N. caninum* affecte le développement de la tumeur via la reprogrammation du micro-environnement tumoral. Les tumeurs persistent dans l'organisme parce qu'elles sont notamment capables « d'endormir » le système immunitaire en leur sein, en formant un micro-environnement dit immuno-suppressif, qui favorise leur développement.

Dans ce micro-environnement particulier, plusieurs facteurs de mauvais pronostic s'expriment. C'est le cas par exemple du facteur de croissance VEGF (*Vascular Endothelial Growth Factor*), une protéine impliquée dans la création de nouveaux vaisseaux sanguins (lesquels apportent des nutriments à la tumeur), ou de PD-L1 (*Programmed Death-Ligand 1*), une protéine qui empêche la mort des cellules qui l'expriment fortement.

Or, après traitement par *N. caninum*, ces deux molécules sont produites à des niveaux plus faibles au sein de la tumeur. Cette diminution de concentration permet de reprogrammer le micro-environnement tumoral afin qu'il participe à l'élimination des cellules cancéreuses.



### Des résultats préliminaires prometteurs

Obtenus chez la souris, ces résultats sont encore préliminaires, mais très encourageants. Ils démontrent que *N. caninum* pourrait être un bon candidat pour enrichir l'arsenal des immunothérapies anticancéreuses.

Faire le pari d'utiliser un micro-organisme pour traiter le cancer était risqué, du fait de sa capacité à se multiplier dans les cellules. Cependant, dans ce modèle de lymphome thymique (thymome), *N. caninum* n'était plus détectable à la fin des expérimentations. Bien que l'être humain ne soit pas sensible à une infection par *N. caninum*, son élimination par le système immunitaire devra être confirmée avant d'envisager une utilisation thérapeutique.

Après avoir démontré son efficacité dans un modèle de cancer bénin, il reste maintenant à étudier les propriétés anticancéreuses de *N. caninum* dans un modèle de cancer difficile à traiter, avec en ligne de mire l'objectif de parvenir un jour à guérir grâce à lui des patients atteints de cancers incurables tels que le glioblastome.

[theconversation.com](http://theconversation.com)

15/05/23

# Les oiseaux de mer qui avalent des déchets plastiques océaniques présentent des cicatrices dans l'estomac.

## Les scientifiques ont baptisé cette maladie "plasticose".

**Matthew Savoca**

**Chercheur postdoctoral, Université de Stanford**

En tant que biologiste de la conservation qui étudie l'ingestion de plastique par la faune marine, je peux poser la même question chaque fois que je présente une recherche : «Comment le plastique affecte-t-il les animaux qui le mangent ?»

C'est l'une des plus grandes questions dans ce domaine, et le verdict n'est pas encore connu. Toutefois, une étude récente de l'Adrift Lab, un groupe de scientifiques australiens et internationaux qui étudient la pollution plastique, vient s'ajouter à un nombre croissant de preuves que l'ingestion de débris plastiques a des effets chroniques perceptibles sur les animaux qui les consomment. Ces travaux représentent une étape cruciale : il s'agit de passer de la connaissance de l'omniprésence du plastique au diagnostic de ses effets une fois ingéré.

### Des effets sur les individus aux effets sur les espèces

Il est largement admis que le monde est confronté à une crise de la pollution plastique. Ce déluge de débris à longue durée de vie a donné lieu à des photos macabres d'oiseaux de mer et de baleines morts, l'estomac rempli de plastique.

Mais si la consommation de plastique a probablement tué ces animaux, il n'a pas encore été démontré que les décès directement imputables à l'ingestion de plastique avaient des effets sur les espèces au niveau de la population, c'est-à-dire une diminution du nombre d'individus au fil du temps liée aux effets chroniques sur la santé d'un polluant spécifique.

Les fragments microplastiques sont largement répandus dans les océans, depuis les eaux de surface jusqu'à certaines de leurs parties les plus profondes.

L'insecticide DDT, largement utilisé en Amérique du Nord dans les années 1950 et 1960, est un exemple bien connu de polluant ayant des effets spectaculaires sur la population. Le DDT s'est accumulé dans l'environnement, y compris dans les poissons consommés par les aigles, les balbuzards et d'autres oiseaux. Les oiseaux pondaient alors des œufs dont la coquille était si fine qu'elle se brisait souvent dans le nid.

L'exposition au DDT a entraîné un déclin spectaculaire des populations de pygargues à tête blanche, de balbuzards et d'autres rapaces dans l'ensemble des États-Unis. Elles ont commencé à se rétablir progressivement après que l'Agence de protection de l'environnement a interdit la plupart des utilisations du DDT en 1972.

L'ingestion de plastique peut nuire à la faune sans entraîner la mort par inanition ou occlusion intestinale. Mais des effets plus subtils, sublétaux, comme ceux décrits ci-dessus pour le DDT, pourraient avoir une portée beaucoup plus grande.

De nombreuses études en laboratoire, dont certaines remontent à une dizaine d'années, ont mis en évidence les effets chroniques de l'ingestion de plastique sur les invertébrés, les mammifères, les oiseaux et les poissons. Il s'agit notamment de changements de comportement, d'une perte de poids et de condition physique, d'une réduction des taux d'alimentation, d'une diminution de la capacité à produire une descendance, de déséquilibres chimiques dans l'organisme des organismes et de changements dans l'expression des gènes, pour n'en citer que quelques-uns.

Cependant, les études en laboratoire sont souvent de piètres représentations de la réalité. Il est encore difficile de documenter les effets sublétaux, souvent invisibles, chez les animaux sauvages, qui sont définitivement liés au plastique lui-même. Par exemple, en 2022, des collègues et moi-même avons publié une étude montrant que certaines baleines à fanons ingèrent des millions de microplastiques par jour lorsqu'elles se nourrissent, mais nous n'avons pas encore découvert d'effets sur la santé des baleines.



### Des cicatrices dans le tube digestif des oiseaux marins

Les recherches du laboratoire Adrift se concentrent sur l'élégant puffin à pieds pâles (*Ardenna carneipes*), un oiseau de mer de taille moyenne au plumage sombre et au bec puissant et crochu. Le laboratoire a étudié les puffins nichant sur l'île Lord Howe, un petit bout de terre de 6 miles de long sur 1 mile de large (16 kilomètres carrés) dans la mer de Tasmanie, à l'est de l'Australie.

Cette région ne présente que des niveaux modérés de pollution plastique flottante. Mais les puffins, tout comme les pétrels et les albatros, font partie

d'une classe connue sous le nom d'oiseaux de mer à nez tubulaire, avec des narines tubulaires et un excellent sens de l'odorat. Comme je l'ai constaté au cours de mes propres recherches, les oiseaux de mer à nez tubulaire sont très doués pour rechercher les débris de plastique, qui peuvent sembler être un bon endroit pour trouver de la nourriture en raison des algues qui les recouvrent dans l'eau. En effet, le puffin à pieds pâles présente l'un des taux d'ingestion de plastique les plus élevés de toutes les espèces étudiées à ce jour.

L'écologiste marine Jennifer Lavers, directrice du laboratoire Adrift, étudie depuis plus de dix ans l'ingestion de débris plastiques par cette population de puffins sauvages. En 2014, le laboratoire a commencé à publier des recherches établissant un lien entre le plastique ingéré et les effets subtils sur la santé.

Dans une étude réalisée en 2021, les scientifiques ont trouvé 194 fragments de plastique dans l'estomac de ce grand puffin (*Ardenna gravis*) (Yamashita et al, 2021, CC BY-ND).

En 2019, Lavers a dirigé une étude décrivant les corrélations entre le plastique ingéré et divers aspects de la chimie du sang. Les oiseaux ayant ingéré davantage de plastique présentaient des taux de calcium sanguin plus faibles, ainsi que des taux de cholestérol et d'acide urique plus élevés.

En janvier 2023, le groupe de Lavers a publié un article faisant état de lésions de plusieurs organes chez ces puffins à la suite de l'ingestion de fragments microplastiques, mesurant moins d'un quart de pouce (cinq millimètres) de diamètre, et de particules macroplastiques plus grosses. Ces résultats comprennent la première description d'une surproduction de tissu cicatriciel dans le proventricule des oiseaux - la partie de leur estomac où se produit la digestion chimique.

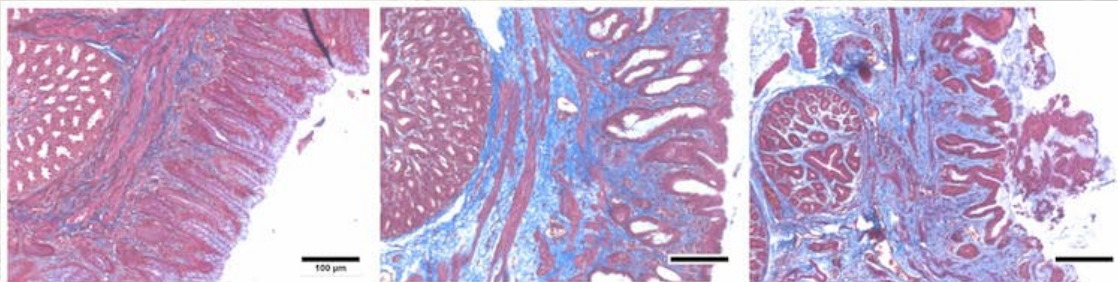
Ce processus, connu sous le nom de fibrose, est un signe que le corps réagit à une blessure ou à un dommage. Chez l'homme, la fibrose est présente dans les poumons des fumeurs de longue date et des personnes ayant subi une exposition répétée et prolongée à l'amiante. On l'observe également dans le foie des grands buveurs. L'accumulation de tissu cicatriciel excessif entraîne une réduction du fonctionnement des organes et peut permettre à des maladies de pénétrer dans l'organisme par les organes endommagés.

## Une nouvelle ère de maladies plastiques

Le dernier article du laboratoire Adrift va encore plus loin. Les chercheurs ont constaté une relation positive entre la quantité de plastique dans le proventricule et le degré de cicatrisation. Ils en ont conclu que le plastique ingéré était à l'origine de la cicatrisation, un phénomène qu'ils ont appelé «plasticose».

De nombreuses espèces d'oiseaux consomment volontairement des petits cailloux et des gravil-

lons, qui s'accumulent dans leur gésier - la deuxième partie de leur estomac - et les aident à digérer leur nourriture en la pulvérisant. Il est important de noter que ces graviers, parfois appelés pierres ponces, ne sont pas associés à la fibrose.



*Ces images montrent des cicatrices (en bleu) dans l'estomac des puffins à pieds pâles (du moins touché, à gauche, au plus touché, à droite). Les chercheurs ont attribué ces cicatrices à l'ingestion de fragments de plastique. Charlton-Howard et al, 2023, CC BY*

Les scientifiques ont observé des associations entre l'ingestion de plastique et des maladies pathogènes chez les poissons. La plasticose peut contribuer à expliquer comment les agents pathogènes pénètrent dans l'organisme par le biais d'un tube digestif lacéré.

Les oiseaux de mer ont été les premières sentinelles des risques éventuels que les plastiques font courir à la vie marine : une étude de 1969 décrit l'examen de jeunes albatros de Laysan (*Phoebastria immutabilis*) morts à Hawaï et la découverte de plastique dans leur estomac. Il est donc normal que la première maladie attribuée spécifiquement aux débris plastiques marins ait également été décrite chez un oiseau de mer. À mon avis, la plasticose pourrait être le signe qu'une nouvelle ère de maladies est à nos portes en raison de l'utilisation excessive par l'homme de plastiques et d'autres contaminants à longue durée de vie, et de leur fuite dans l'environnement.

En 2022, les États membres des Nations unies ont voté en faveur de la négociation d'un traité mondial visant à mettre un terme à la pollution plastique, avec pour date butoir 2024. Il s'agirait du premier accord contraignant visant à lutter contre la pollution plastique de manière concertée et coordonnée. L'identification de la plasticose chez les puffins montre qu'il n'y a pas de temps à perdre.

[theconversation.com](https://theconversation.com)

21 mars 2023





# Dr Jean-François HEYMANS

## Directeur général de la DG

### « politique de contrôle » à l'AFSCA

*Le diplôme de docteur en médecine vétérinaire ouvre bien sûr les portes de la pratique vétérinaire, mais aussi bien d'autres opportunités parfois insoupçonnées.*

*Dans cette série d'interviews de vétérinaires ayant choisi d'autres voies que la pratique en tant que telle, nous souhaitons montrer, aux jeunes vétérinaires ou à ceux qui se posent des questions, que notre diplôme est un sésame inestimable et une véritable plus-value sur le marché du travail.*



Notre invité du jour est le Confrère **Jean-François HEYMANS**, directeur général de la DG « politique de contrôle » à l'AFSCA, qui nous a accordé une interview passionnante.

**FIER : Pourquoi avez-vous choisi les études de médecine vétérinaire ?**

J-F H : J'ai toujours voulu être vétérinaire, je ne saurais pas dire à quand ça remonte. Cette vocation, je crois qu'on peut l'appeler comme cela, est sans doute due au fait que j'ai grandi à la campagne, que je montais à cheval et qu'on avait plusieurs chevaux à la maison.

A la fin de mes humanités, pendant lesquelles j'avais choisi mes options en fonction de ce choix, je me suis tout naturellement inscrit en 1<sup>e</sup> candi

(Bac pour les moins de ...ans 😊) à Namur, on était en 1985. J'avais choisi Namur car il se disait que c'était une très bonne préparation pour Cureghem et que ce n'était pas très loin de chez moi.

J'y ai été président de cercle (officiellement « irresponsable » pour Cureghem) en 3<sup>e</sup> candi, avant de rentrer à Cureghem (Bruxelles) en octobre 88, où j'ai ensuite été Premier Vice de la Hennuyère et puis Vice de Baptême.

Je garde de ces années d'étude de magnifiques souvenirs et une grande partie de mes meilleurs ami(e)s.

**FIER : Qu'aviez-vous en tête comme avenir professionnel à ce moment ?**

J-F H : Je souhaitais pratiquer en rurale et en chevaux, je n'imaginai pas un instant faire autre chose, c'était mon seul objectif : sortir « de cet ignoble établissement » pour me lancer dans une activité de praticien « classique », en association. Je suivais régulièrement des vétérinaires « ruraux » et « chevaux », de plus en plus fréquemment à partir des candis, et pendant la majorité de mes temps libres à partir du 1<sup>er</sup> doc (master, pour les mêmes moins de ... ans 😊). A partir de ce moment j'ai fait également énormément de « prophylaxies » en hiver, en majorité pour l'association où j'allais faire mes stages, du côté de Namur. On vaccinait encore contre la fièvre aphteuse (« la cocotte »), en plus des tuberculinations et des prises de sang brucellose-leucose. Il fallait aussi encore remplir toutes les cartes des bovins avec les résultats à la main, une horreur... et une autre époque. Ça a financé généreusement mes activités « extra-scolaires » dirons-nous.

J'ai fait mes deux mois de stage de l'époque dans cette association « Gros animaux » du côté de Namur, une clientèle majoritairement Blanc-Bleu, je remercie encore Jean-Pol Gatin et Jean-Pierre Cornelle pour cette opportunité, ils m'ont énormément appris et très vite fait confiance.

Après ma sortie de Cure en juin 91, la dernière promo de Cureghem-lez-Bruxelles, je suis de suite rentré à l'armée comme candidat officier de réserve à la Force aérienne, et j'ai été affecté dans une fonction nouvellement créée, ornithologue, à Bierset, du temps où y « résidaient » encore les Mirages. J'étais affecté au bureau de la sécurité



aérienne, pour un rôle que les pompiers jouaient depuis toujours, et continuaient à jouer. En bref, je n'avais rien à faire ou presque.

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, un des associés où j'avais fait mon stage a été bloqué du dos à cette époque et j'ai donc passé la majorité de mon temps à les dépanner, y compris en hiver pendant la grosse période de vêlage, avec le bénédiction passive de mes responsables à l'armée.

Cela m'a permis d'acquérir une belle première année d'expérience, de même que de toucher mes premiers revenus comme praticien.

**FIER : Avez-vous finalement pratiqué et si oui, sous quelle forme ?**

J-F H : Oui, j'ai pratiqué pendant plus de 16 ans en rurale et chevaux, je suis donc un « véto qui n'a plus de stétho ».

Après mon service militaire, en octobre 1992, j'ai commencé à travailler pour une association de deux vétérinaires à Bièvre, dans le sud de la Province de Namur. Le confrère plus âgé souhaitait diminuer fortement la rurale et se consacrer aux petits animaux.

Un an plus tard, je m'associais avec le plus jeune et on continuait notre route à deux en rurale.

Il s'agissait d'une très chouette clientèle, majoritairement BBB. On a développé aussi un peu de chevaux et les petits animaux, mais ces derniers concernaient surtout mon associé, la canine m'attirant assez peu.

Nous sommes restés associés 8 ans, j'ai ensuite continué seul les 8 ans suivants. Nos relations sont cependant restées très bonnes, on se partageait par exemple toujours le gros matériel dans lequel on avait investi à 2 (Echographe, RX, travail mobile bovin, ...).

Les dernières années de pratique, je suis également devenu chargé de mission pour l'AFSCA, sollicité par Fabienne Lomba qui était alors chef de secteur primaire pour la Province de Namur et cherchait quelqu'un pour certifier dans le sud namurois. Je ne faisais donc pas d'abattoir, je ne le souhaitais pas vu ma pratique en solo, je faisais uniquement des missions de certification.

Je réalisais également pour l'AFSCA des prélèvements d'amygdales sur des sangliers tirés en période de chasse (surveillance sanitaire de la faune sauvage).

**FIER : Pourquoi avez-vous décidé d'arrêter la pratique ?**

J-F H : Inutile de dire au vu de cette première partie de mon pédigrée que je ne m'étais absolument pas préparé ou prédestiné à une autre activité que la pratique rurale, activité dans laquelle je me plaisais et m'épanouissais au sein d'une belle clientèle.

En parallèle, je m'investissais beaucoup dans la vie locale (Comité des fêtes du village, club de foot où jouaient mes 2 fils, pouvoir organisateur

de leur école (l'ISJ de Carlsbourg), vie politique locale, ...) et dans la vie professionnelle (UPV, on avait créé ce qui est devenu la section équine et je faisais partie du comité des praticiens ruraux, et AVPL).

A légèrement passé 40 ans, âge charnière selon beaucoup, je me demandais cependant si je saurais continuer à ce rythme jusqu'à la pension, notamment après avoir été bloqué par une tendinite à l'épaule, n'étant pas intéressé par la canine comme reconversion. Je ne voulais pas non plus prendre le risque de devenir un vieux praticien aigri. J'avais aussi de plus en plus envie de voir d'autres choses et d'avoir une vie sociale et familiale plus « prévisible ».

Je commençais donc tout doucement à regarder quelle autre voie je pourrais suivre, démarche toute nouvelle pour moi qui associais encore la médecine vétérinaire exclusivement à la pratique jusque-là.

En 2018, Fabienne Lomba, toujours chef de secteur Pri à Namur, a envoyé à « ses » CDM quatre annonces de l'AFSCA pour l'engagement de vétérinaires, deux en UPC (on ne parlait pas encore d'ULC), qui m'intéressaient réellement, et deux pour l'Administration centrale à Bruxelles, qui ne m'intéressaient pas (encore). Je m'y suis inscrit, étant entendu dans mon esprit que jamais je n'irais à Bruxelles mais que ça ne m'engageait à rien de passer les épreuves et me confronter à l'exercice.

J'ai terminé premier d'une sélection d'Inspecteurs vétérinaires en UPC. C'est à partir de ce moment que le véritable choix se proposait à moi, je m'étais jusqu'alors uniquement mis en position d'avoir les moyens de choisir, pensant à ce moment plus à une solution « pour plus tard ».

Mais avec ce classement j'ai dû choisir rapidement si j'acceptais une fonction d'inspecteur vétérinaire à l'AFSCA et donc un changement radical de vie... Pas facile... Et j'ai choisi de faire le pas à condition que ce soit pour la Province de Namur ou de Luxembourg, donc à proximité de chez moi. Mais choisir était aussi renoncer à un métier que j'aimais et dont je vivais bien.

Je me suis alors vu offrir le job d'Inspecteur vétérinaire à l'UPC de Libramont pour la Province de Luxembourg que j'ai accepté.

**FIER : Qu'avez-vous suivi comme chemin et quelle est votre activité actuelle ?**

J-F H : Je n'ai jamais eu de plan de carrière, mais j'ai osé saisir des opportunités, parfois en les provoquant, en me mettant en position de pouvoir le faire, par la formation, le travail, beaucoup de travail, et en osant le pas vers l'inconnu, sortir de ma zone de confort. Je pense que c'est le fil conducteur.

Je voulais voir autre chose, j'ai été comblé...



Je suis donc entré à l'UPC de Libramont en février 2009 comme inspecteur vétérinaire pour le secteur primaire en Province de Luxembourg. J'y ai travaillé pendant plus d'un an au sein d'une super équipe, j'en garde d'excellents souvenirs. Lors de mon arrivée, le chef d'UPC de l'époque m'a dit « tu verras Jean-François, la notion du temps ici n'est pas la même que dans le privé ... ». Ce n'était pas tout à fait faux, mais le travail, même plus prévisible et planifiable, ne manquait pas. J'étais notamment chargé des contrôles de la vaccination obligatoire FCO dans le Luxembourg, activité que je connaissais pour l'avoir moi-même réalisée, parfois dans des conditions difficiles en prairie, l'année précédente.

Je découvrais aussi pour la première fois un véritable travail en équipe, au sein d'une équipe diversifiée. On était aussi clairement loin du cliché des fonctionnaires « fainéants ».

Fin 2009, j'ai été contacté par Sabine Laruelle, alors Ministre fédérale des Classes moyennes, des PME, des indépendants et de l'Agriculture, qui avait la tutelle sur l'AFSCA depuis 2007. Elle cherchait 3 collaborateurs pour l'établissement et la mise en œuvre du programme de simplification administrative qu'elle souhaitait mettre en place, notamment en matière de sécurité de la chaîne alimentaire.

Je ne connaissais rien de la vie d'un Cabinet ministériel, de son rôle, et je dois dire très peu des mécanismes de prise de décision politique, administrative, législative, ....

J'ai cependant accepté malgré que ce soit localisé à Bruxelles, sans télétravail à l'époque. J'y ai commencé en mars 2010. Ce devait être pour une courte durée, jusqu'au nouveau Gouvernement puisque les élections devaient avoir lieu fin 2011 si je me souviens bien. Je m'étais fait promettre un retour à l'UPC de Libramont au terme de ce détachement (système qui met à disposition de Cabinets ministériels des membres de son administration, dans des limites et conditions très strictes).

Fin avril 2010, le Gouvernement tombait sur le dossier Bruxelles-Hal-Vilvorde, des élections fédérales ont eu lieu fin juin, on était entré dans cette période record de 541 jours d'affaires courantes. Affaires courantes ne signifiait pas ne rien faire, au contraire, tout ce qui était lancé était poursuivi, seuls de nouveaux choix et initiatives politiques n'étaient en principe plus permis.

On a notamment à l'époque modifié les Lois de 1950 créant l'Ordre vétérinaire et de 1991 sur la pratique de la médecine vétérinaire pour créer la personne morale vétérinaire et moderniser ces Lois. On a également modifié une première fois le tout nouvel AR relatif à l'agrément des vétérinaires de 2009 qui s'est avéré poser de nombreux problèmes à la profession.

J'ai aussi pris part avec l'équipe du cabinet à la

Présidence belge de l'UE qui se tenait au second semestre 2010. Nous nous occupions des dossiers « AGRI » et de la gestion de certains événements qui y étaient liés.

En janvier 2011, suite au départ du responsable de la cellule « Agriculture et sécurité de la chaîne alimentaire » au sein de Cabinet, la Ministre m'a proposé de reprendre cette fonction, ce que j'ai accepté.

Lors de la formation du nouveau Gouvernement en décembre 2011, Sabine Laruelle a été reconduite dans ses fonctions. J'ai alors poursuivi l'aventure avec elle, dans la même fonction, compétée par celle de Directeur de Cabinet adjoint.

Suite aux élections de 2014, Willy Borsus a été nommé Ministre fédéral des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture, reprenant donc les attributions de Sabine Laruelle qui, de son côté, avait décidé d'arrêter la politique et ne s'était pas présentée à ces élections. W. Borsus m'a proposé de continuer l'aventure poste pour poste avec lui, ce que j'ai une fois de plus accepté. J'ai travaillé avec lui jusqu'en avril 2016, après avoir notamment finalisé avec le SPF les textes qui donneront lieu à l'AR « médicaments vétérinaires » du 21 juillet 2016.

Durant ces sept ans de Cabinet j'ai énormément appris : sur le fond d'abord, j'ai appris à connaître, et surtout comprendre, en profondeur, d'autres domaines que le seul domaine vétérinaire, tels que l'agriculture et les systèmes et enjeux qui y sont liés, tout le système de sécurité de la chaîne alimentaire, le fonctionnement de l'AFSCA, du SPF SP, des fonds sanitaires, ...

Sur la forme ensuite, j'ai appris le fonctionnement de prise de décision « à tous les étages », de la décision administrative à la publication d'une loi, et les (inter)actions nécessaires pour y parvenir, dont les concertations et les négociations. J'ai également pu comprendre le fonctionnement des Institutions européennes et internationales, dont la manière dont sont pris les directives et règlements européens.

En termes de réseau enfin, j'ai appris à connaître tous les interlocuteurs belges majeurs liés à ces domaines et travaillé avec des gens très compétents et de haut niveau.

Pendant cette période, j'ai également eu l'occasion de suivre un parcours de formation en management dans le cadre d'un programme que proposait l'AFSCA à de potentiels futurs managers.

J'ai donc pu non seulement acquérir une vision et une compréhension à 360° du système, mais également un enrichissement personnel et professionnel extraordinaire et très inspirant.

En 2016, après avoir été lauréat de la sélection indépendante organisée par le Selor, je suis retourné à l'AFSCA comme Directeur « Santé ani-

male et Sécurité de la Chaîne alimentaire » à la DG « Politique de contrôle ». Cette fonction est légalement incompatible avec le détachement dans un Cabinet ministériel, j'ai donc ici aussi dû faire un choix difficile, et j'ai privilégié le changement et la stabilité ; le travail au sein d'un Cabinet, aussi intéressant soit-il, est par définition un travail à durée déterminée et à relativement haut degré d'incertitude, même si les étoiles s'étaient toujours bien alignées pour moi.

J'ai également été nommé à ce moment Chef des Services Vétérinaires belges (CVO) et Délégué belge auprès de l'OIE, fonctions informellement liées à celle de Directeur santé animale. C'était un retour à mes matières de base, et, je dois l'avouer, de cœur.



A cette fonction j'étais donc notamment en charge des programmes sanitaires organisés par l'AFSCA, de même que de représenter les services vétérinaires de la Belgique au sein des instances européennes et internationales, à un niveau administratif « High level ».

En 2018, après le départ de la DG, le top management de l'AFSCA m'a proposé d'assurer l'intérim de cette fonction, ce que j'ai également accepté. Après une première procédure de sélection Selor qui n'a pas abouti, j'ai été nommé en titre à cette fonction en mars 2021 après une nouvelle procédure de sélection Selor.

Cette fonction m'a donc à nouveau sorti de ma zone de confort en m'amenant à exercer mes responsabilités sur toute la chaîne alimentaire et un peu au-delà (Food, Animaux (y compris de compagnie) et végétaux (y compris d'ornement)).

Comme DG, je dirige actuellement 6 services : les Directions « Santé des végétaux et sécurité des produits végétaux », « Santé animale et sécurité des produits animaux », « Transformation et distribution des denrées alimentaires », les Services d'encadrement pour les « Relations internationales » et d'« Evaluation des risques » et mon staff, qui s'occupe aussi des matières transversales. On est entre 80 et 90 personnes, dont une quinzaine de vétérinaires.

Au sein de cette fonction à la tête de la DG Politique de Contrôle, que l'on peut assimiler à la DG en charge de l'établissement des politiques opérationnelles, j'assume notamment la responsabilité de l'élaboration de l'ensemble du programme de contrôle (analyses et inspections) sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, des règles en matière d'auto-contrôles, des guides, des négociations et accords (phyto-)sanitaires pour l'exportation vers les pays tiers et de l'évaluation des risques, ...

Je suis également membre du Comité de Direction de l'AFSA depuis mai 2016 et ma nomination comme Directeur. A ce titre, je participe aussi à la gestion de l'organisation, de manière plus importante et rapprochée encore depuis 2018 et l'exercice de la fonction de DG ai.

J'ai remis ce 1<sup>er</sup> janvier 2023, après accord et désignation formelle par le Ministre fédéral de l'Agriculture, David Clarinval, la fonction de CVO et de représentant adjoint à l'OIE (maintenant OMSA) à Chantal Rettigner qui m'a formellement succédé à la Direction Santé animale en 2022 (les procédures de désignations sont longues, c'est une constante comme vous l'aurez remarqué )

Je suis également membre des Comités d'avis externes des Facultés vétérinaires de l'ULiège (depuis 2019) et de l'UGent (depuis 2021).

Les dossiers vétérinaires ne sont donc jamais très loin, notamment celui très important lié au manque de vétérinaires et à la désertion de la profession.

Je garde par ailleurs d'excellents contacts avec l'UPV, dans le rôle qui est le mien, mais avec une excellente compréhension des dossiers et enjeux.

**FIER : Quels sont les aspects de votre métier actuel que vous appréciez particulièrement ?**

J-F H : C'est un métier qui a beaucoup de sens et est en soi très valorisant car on est au service de la société, pour les consommateurs, mais aussi pour les professionnels.

J'apprécie aussi notamment de pouvoir exercer des responsabilités importantes, les défis permanents à relever (personnels et pour l'organisation), l'impact que je peux avoir sur les matières que j'ai à gérer et la variété du travail, il n'y a pas deux journées les mêmes.

Les aspects relationnels et travail en équipe sont également particulièrement valorisants. Enfin, j'ai appris et j'apprécie tout ce qui touche à la gestion des ressources humaines.

**FIER : Quels sont les aspects de votre métier actuel qui sont, dirons-nous, moins agréables ?**

J-F H : Ce qui est trop souvent pénible ce sont les lourdeurs et les lenteurs liées au système.

Mon indépendance est aussi moindre que quand je pratiquais, mais il faut pouvoir l'accepter et rester loyal et cohérent avec ses choix.

Le plus préoccupant est le contexte budgétaire général qui impose des économies depuis plusieurs années. Après avoir optimisé tant et plus on commence à toucher à l'essentiel, avec tous les risques que cela comporte, notamment pour la surveillance sanitaire. On est en temps de paix sanitaire, on le doit notamment à l'excellent travail des vétérinaires et la collaboration entre eux, les Autorités et les labos (ARSIA-DGZ, ...), mais avec comme conséquence que nos matières deviennent moins prioritaires et la nécessité de veille passe au second plan.

La société s'est habituée à manger et produire de manière sanitaires sûre, elle n'est plus consciente que cette situation n'est pas due au hasard mais est le fruit des efforts et du travail énorme de tous les partenaires au sein de la chaîne alimentaire... et d'un financement correct...

Cette situation a également comme effet que l'agence est trop souvent perçue ou présentée comme une empêcheuse de tourner en rond, ce qui n'est pas toujours très agréable pour son personnel qui est pourtant animé par cette mission sociétale.

Tout n'est pas parfait, mais on est dans une dynamique d'amélioration permanente et j'ai la naïveté de penser que les choses évoluent favorablement, même si on reste une Institution essentiellement de contrôle et qu'on ne peut, par définition, pas plaire à tous.

**FIER : Avez-vous été confronté à la remarque « mais alors, tu n'es plus un vrai vétérinaire ? » ou « la pratique ne t'a jamais manqué ? » et quelle est votre réponse dans pareil cas ?**

J-F H : Oui, mais de manière très marginale. J'explique alors mon parcours, mon rôle, la place des vétérinaires dans la société etc... Ce sont en général des discussions intéressantes et une découverte pour mes interlocuteurs lorsqu'ils ne sont pas « du milieu ».

**FIER : Et si c'était à refaire ? Le même chemin ?**

J-F H : Je pense oui, je n'ai jamais regretté mes choix, au contraire, j'ai coché toutes les cases des raisons qui m'ont amenées au départ à quitter la pratique.

Mais rien n'a été calculé, je n'avais pas de plan de carrière établi mais je me suis par contre préparé à certaines échéances que je voyais arriver et qui m'intéressaient.

J'ai vraiment trouvé un sens et une grande logique dans cette seconde partie de carrière qui peut apparaître comme une vocation tardive.

La pratique en tant que tel me manque parfois, mais ce qui me manque le plus ce sont les bonnes relations que j'avais avec mes clients. Je n'ai cependant jamais regretté mes choix.

Je reste très fier d'être vétérinaire et j'essaye dans la mesure de ce qui est possible et compatible avec ma fonction de soutenir la profession, de contribuer modestement à son développement et aux réponses à apporter aux nombreux défis.

**FIER : Des conseils pour les vétérinaires en questionnement ?**

J-F H : Je n'ai pas vraiment de conseils à donner, ce serait prétentieux, ma réflexion est cependant la suivante, issue de mon expérience et de mon parcours : nous devons garder à l'esprit que nous sommes avant tout des universitaires et pas que des super techniciens. Notre diplôme et l'esprit ouvert et multidisciplinaire des vétérinaires permettent plein de choses.

Il faut donc garder cet esprit ouvert, ne jamais dire jamais, et surtout se donner les moyens et oser le pas vers le changement et l'inconnu lorsque la situation que l'on vit ne nous satisfait plus ou risque de ne plus nous satisfaire à terme.

Une carrière n'est en effet pas unique, elle peut être variée et riche. En particulier avec un diplôme de vétérinaire en poche, la pratique n'est pas la seule voie, et certainement pas la seule pour toute une vie.

Il n'y a cependant pas un modèle meilleur qu'un autre, il faut adopter celui qui nous correspond le mieux, ou en tout cas tendre vers cela. Comme on change avec le temps, ce modèle peut aussi changer, il faut en être conscient et l'accepter, puis se donner les moyens et travailler, beaucoup travailler... persévérer face aux difficultés, saisir les opportunités avec le lot d'incertitudes qui va avec, donc prendre des risques. Ne dit-on pas que la chance sourit aux audacieux ?

Je reste cependant convaincu que la pratique est un métier magnifique et nécessaire plus que jamais, j'admire et je salue au passage toutes les praticiennes, qu'ils ou elles soient en quête ou non de changements.

*Interview :  
Benoît Roelants*



# Le « réensauvagement », ce sujet explosif

**Harold Levrel**

Professeur, économie de l'environnement, Agro-ParisTech – Université Paris-Saclay

Les controverses entourant le retour des populations sauvages dans les territoires opposent presque toujours les exploitants dits historiques (éleveurs, riverains, pêcheurs) et les nouveaux usagers (notamment pour les loisirs ou la conservation). Cela vaut pour les milieux marins comme terrestres.

En France, la meilleure illustration de ces tensions est encore le cas du loup. Ces animaux engendrent des dégâts importants pour les éleveurs. C'est pourquoi la population est régulée par des abattages de 20 % des effectifs chaque année (une centaine d'individus). Les éleveurs reprochent cependant à l'Office français de la biodiversité (OFB) de ne pas en faire assez et de sous-estimer la population totale de loups. Le monde agricole estime ainsi qu'il y en aurait plusieurs milliers en France, et non quelques centaines comme recensés officiellement.

Les exemples de débordements rapportés par la presse locale ne manquent pas. Dans un communiqué publié le 2 décembre 2021, le président de la Coordination rurale de Haute-Vienne déclarait ainsi :

« Nous n'attendrons pas les conclusions toujours trop tardives des agents de l'OFB pour régler le problème. En Haute-Vienne, nous avons du plomb et du poison et nous régulerons par nous-mêmes ! »

Certains abattages sauvages, illégaux, sont ainsi conduits, malgré la lourde amende associée à la chasse d'une espèce protégée (jusqu'à 150.000 euros). Fin mars 2021, deux corps de loups et deux de gypaètes barbus, ainsi que des dépouilles de renards, de fouines et de corvidés, ont été découverts dans le parc de la Vanoise, empoisonnés.

Le 24 septembre 2021, une louve tuée par balle a été retrouvée pendue devant la mairie du village de Saint-Bonnet-en-Champsaur, avec l'inscription : « Réveillez-vous, il est déjà trop tard. » Ces découvertes conduisent à des enquêtes et à des poursuites. Elles reflètent en tout cas une situation explosive autour du sujet du réensauvagement des territoires ruraux.



*le retour des phoques en Baie de Somme,  
pas si bien vu par les pêcheurs*

On assiste d'ailleurs à une reconfiguration des lignes de fracture traditionnelles entre protecteurs de la nature et défenseurs des activités agricoles.

Des personnalités comme José Bové, ancien activiste et ex-parlementaire européen, se retrouvent ainsi à lutter à la fois contre les promoteurs de l'agriculture intensive et contre les défenseurs du loup. Certains agents des parcs naturels, qui se battent depuis des décennies pour maintenir des pratiques agropastorales permettant d'entretenir des milieux ouverts favorables à une certaine biodiversité, se sentent eux aussi plus proches des éleveurs que des partisans du réensauvagement.

Ces fractures apparaissent également au sein des mouvements de protection des animaux. La réserve hollandaise OVP, qui a mis en place un programme de réensauvagement total sur 5 000 hectares depuis le milieu des années 1980, est le théâtre d'une opposition féroce entre éthiciens animaliers, qui défendent le bien-être animal, et écologues, qui promeuvent la libre évolution.

Les premiers soulignent que l'expérience menée conduit à voir beaucoup trop d'individus mourir dans des conditions déplorables (notamment lors d'hivers rigoureux), les seconds défendant là l'expression des dynamiques naturelles. Les anathèmes ne manquent alors pas, les uns et les autres se traitant respectivement d'« illettrés de l'écologie » et d'« éco-fascistes ».

Une situation exactement inverse a lieu dans le bassin de la rivière Columbia, à cheval sur les États de Washington, de l'Oregon et de l'Idaho.

En effet, là-bas, c'est la prédation de salmonidés menacés d'extinction locale par des lions de mer, comme évoqué plus haut, qui a conduit les écologues d'agences publiques à recommander l'abattage d'individus. Seuls des éthiciens animaliers se sont opposés à cette forme de régulation des populations, prônant le respect de la libre évolution des espèces sauvages, quitte à ce que cela engendre la disparition locale d'une autre espèce.

Des tensions sont également présentes parmi les nouveaux usagers de la nature. Avec le développement de la société de loisirs et de la demande d'expériences de nature, la concurrence entre usagers peut conduire à des conflits, comme quand des randonneurs accusent les vététistes de dégrader les milieux naturels et de déranger la faune sauvage. Le journal *Le Monde* rapportait ainsi en 2021 la présence de pièges anti-VTT dans les Vosges, reflets de tensions exacerbées quant aux usages associés à la nature sauvage en France.

## L'absence de stratégie nationale de gestion du réensauvagement en France

Le réensauvagement, subi ou choisi, est aujourd'hui une tendance de fond. Et il est peu probable que les dynamiques s'inversent. Les scénarios concernant l'Europe sont très clairs : le réensauvagement va continuer de progresser, conduisant potentiellement à davantage de tensions territoriales.

Face à cette dynamique, la puissance publique tente de maintenir des équilibres territoriaux dont on ne sait pas toujours vraiment à quoi ils renvoient. Pour les espaces terrestres ruraux, c'est l'équilibre agro-sylvo-cynégétique tel que défini par la loi de 2005 sur le développement des territoires ruraux qui est recherché. Derrière ce terme se trouve l'idée d'obtenir un bon équilibre entre les pratiques agricoles, l'exploitation forestière et la chasse. Mais cette vision des espaces ruraux fait fi des nouveaux usages de loisirs de pleine nature et semble par ailleurs déconnectée de certaines mutations que vivent les territoires depuis plusieurs décennies.

Le rapport parlementaire sur le grand gibier illustre ce décalage. Ses recommandations sont frappantes de précision, mais cachent en réalité un manque de stratégie globale vis-à-vis du réensauvagement. Il est ainsi souligné qu'une des sources du problème de la surpopulation des sangliers et des chevreuils en France est que les chasseurs ne subissent pas directement le coût des indemnités versées aux agriculteurs

en cas de dégâts liés au gibier : ce sont effectivement les fédérations de chasse qui s'en acquittent.



*le retour du castor, peu apprécié dans les parcs publics*



*surtout quand il s'attaque à des arbres remarquables*

Ce constat est juste, mais il est peu probable qu'un simple transfert de coûts résolve le problème de fond. Le nombre de chasseurs baisse de manière structurelle, tandis que les populations d'animaux sauvages ne cessent d'augmenter. Les enjeux de régulation doivent probablement être pensés en termes nouveaux, prenant en compte non seulement les enjeux agricoles, mais aussi les usages récréatifs de la nature sauvage. Or les systèmes d'information manquent pour caractériser, quantifier et localiser ces usages, ce qui ne permet pas de qualifier correctement les interactions entre les différentes activités de plein air, ni les pressions qui s'exercent sur la biodiversité sauvage.

### L'exemple du retour des mammifères marins aux États-Unis

Le retour des mammifères marins aux États-Unis, plus particulièrement celui des phoques et des lions de mer (que l'on regroupe sous le terme générique de pinnipèdes), constitue un exemple de réensauvagement riche en enseignements. Ces espèces se sont si bien rétablies depuis la loi sur la protection des mammifères marins en 1972 que l'on compte autour de 270.000 lions de mer de Californie et 32.000 phoques communs sur la côte ouest des États-Unis.



Ce retour ne se fait pas sans heurts. En effet, si l'accent est souvent mis sur les retombées touristiques de la présence de ces populations de mammifères (pour l'hôtellerie et la restauration, notamment), elles génèrent aussi de nombreux impacts négatifs sur la vie des populations riveraines. Les pinnipèdes prennent possession de plages, de pontons dans les ports, voire de bateaux, causant des dégâts importants ; ils se nourrissent de poissons ciblés par les pêcheurs ; ils sont à l'origine de nuisances olfactives et sonores significatives. En résumé, leur arrivée peut déranger et déstabiliser fortement des socio-écosystèmes, qui doivent s'adapter pour imaginer des trajectoires de coévolution viables.

Dans certains territoires, des innovations ont permis de faire évoluer les règles d'accès (fermeture

de plages pendant la période de reproduction) et d'usage (interdiction de nettoyer les poissons dans les ports) ; de créer des habitats artificiels (pontons flottants renforcés pour supporter le poids des lions de mer) en vue d'accueillir ces animaux dans des endroits où les nuisances sont réduites ; de déployer des dispositifs visant à séparer les territoires des humains et ceux des pinnipèdes (installation d'équipements pour empêcher les lions de mer de monter sur des infrastructures ou de panneaux pour recommander aux touristes de rester à distance) ; de recruter des personnels (rangers sur les plages ou médiateurs dans les ports) dont l'objectif est de gérer les interactions entre les mammifères marins et les touristes ; de faire évoluer les modèles économiques (installation d'équipements d'observation pour augmenter l'attractivité de certains sites).

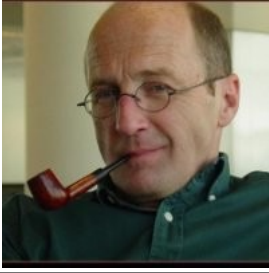
Mais tout cela ne s'est pas fait automatiquement, et de nombreux conflits ont ponctué les phases d'innovation mentionnées ci-dessus, comme l'expliquent Leilani Konrad et Arielle Levine à propos d'une plage très fréquentée de San Diego. C'est donc un processus coévolutif, impliquant des changements techniques, organisationnels et institutionnels, qui a permis dans certains cas de trouver des solutions pérennes et d'établir de nouveaux compromis autour de la cohabitation avec des espèces sauvages.

Il nous semble ainsi que nous ne sommes qu'à l'aube d'une gestion organisée du réensauvagement. Le chemin à parcourir pour mener cette transformation écologique de notre rapport avec le vivant est encore long.

Le réensauvagement tel qu'il s'exprime au XXI<sup>e</sup> siècle ne se limite pas à l'idéal du wilderness visant à isoler une part du vivant et du monde naturel de toute activité humaine. Le réensauvagement a pu prendre ces traits épisodiquement, mais il se déploie aussi selon d'autres modalités : essor du couvert forestier à la suite de la déprise agricole, retour de grands mammifères en raison de la protection dont ils bénéficient, réintroduction d'espèces.

Dans un contexte où les populations d'animaux sauvages augmentent tout autant que les conflits associés, il semble essentiel d'inventer des stratégies de gestion et de planification, mais aussi de capitaliser sur celles qui apparaissent spontanément en divers endroits du monde depuis quelques années, pour mieux appréhender les enjeux de cohabitation entre humains et non-humains dans des espaces partagés.

The conversation Published: February 9, 2023



## Un peu de formation continue

Professeur honoraire Christian Hanzen  
Consultant Rumexperts

[Christian.hanzen@uliege.be](mailto:Christian.hanzen@uliege.be)

<https://www.facebook.com/Theriogenologie>

# L'injection d'un AINS ne suffit pas pour améliorer les performances de reproduction après une césarienne

*REFERENCE : Maufré V. et al. Meloxicam administration in the management of postoperative pain and inflammation associated with caesarean section in beef heifers: Evaluation of reproductive parameters. Theriogenology 175 (2021) 148-154. <https://doi.org/10.1016/j.theriogenology.2021.09.005>.*

**MOTS-CLES :** Parturition, Thérapeutique non hormonale, Période de reproduction

## CONTEXTE

Supprimer, soulager, remplacer tels sont les recommandations de l'INRAE en matière de gestion de la douleur induite et notamment par la césarienne. Divers anti-inflammatoires stéroïdiens (AIS) et non stéroïdiens (AINS) ont fait l'objet d'essais cliniques visant à en préciser les effets non seulement sur la douleur mais aussi indirectement sur ses conséquences possibles sur la production laitière et les performances de reproduction.

## MATERIEL ET METHODES

L'étude concerne 127 génisses charolaises (groupe traité n=67 et groupe témoin n=61) de 47 exploitations. Les animaux du groupe expérimental (n=67) ont été traités par voie IV avant l'intervention au moyen de 0.5 mg/kg de meloxicam (Metacam®). Une dose de 0,3 mg de clenbuterol (10 ml Planipart®) fut injectée aux animaux des deux groupes. Les données récoltées ont fait l'objet d'une analyse uni et multivariée.

## RESULTATS

L'administration de meloxicam s'est traduite par une réduction NS du % de rétention placentaire (18,2 vs 25 % P 0.35), de l'intervalle entre vêlages (406,6 vs 417,5 P 0.2), du % de réforme (4,7 vs 13,3 P 0.09) et par une augmentation significative du % de gestation (83,1 vs 67,8 % P 0.04).

La valeur moyenne de l'intervalle entre vêlages (412 jours) correspond aux valeurs observées pour des primipares et pluripares charolaises et comprises entre 396 et 412 jours. Le % élevé de gestation résulte sans doute du fait qu'il ne concerne que des génisses et que des animaux qui n'avaient pas présenté de complications peropératoires et postopératoires (Infections utérines, péritonites).

Les effets des AINS sur la reproduction sont contrastés. Le ketoprofen ou le carprofen n'auraient pas d'effets. La flunixin meglumine induirait une augmentation de la fréquence des rétentions placentaires et des infections utérines. Il semblerait qu'un AINS doive être préférentiellement être injecté au début de l'intervention chirurgicale.

## A RETENIR

L'administration de 0.5 mg/kg d'un AINS (Meloxicam) par voie IV avant la césarienne à des primipares de race charolaise ne modifie pas la fréquence des rétentions placentaires ou l'intervalle entre vêlages mais améliore le pourcentage de gestation.





# PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE ZEN POUR LA SÉDATION



Scanner le  
code QR pour  
la notice de  
Zenalpha



## Présentation de Zenalpha®

Zenalpha®: l'association (medetomidine/vatinoxan) innovante d'un agoniste alpha-2 et d'un antagoniste alpha-2 périphérique en solution injectable pour chiens qui permet de réduire le stress de la sédation et offre à chacun une expérience plus calme et plus zen.

Il est conçu pour des procédures et des examens non invasifs, non douloureux ou légèrement douloureux, d'une durée maximale de 30 minutes.

Les avantages comprennent :

- Une action plus rapide<sup>1</sup>, vous permettant de commencer les procédures plus rapidement, avec une surveillance optimale du patient<sup>2</sup>.
- Un réveil rapide et complet<sup>1</sup> signifie qu'aucun antidote n'est généralement nécessaire et que l'hospitalisation peut être évitée.
- Le patient peut souvent rentrer chez lui plus tôt, ce qui vous laisse plus de temps à disposition.

**Découvrez Zenalpha dès aujourd'hui pour une sédation sans stress pour vous, pour les chiens et leurs propriétaires**

Scannez le code QR pour plus d'info ou visitez : [fr.dechra.be/zenalpha](http://fr.dechra.be/zenalpha)



LA GAMME D'ANESTHÉSIE ET D'ANALGÉSIE – Tout ce dont vous avez besoin, de A à Z

Référence :

1. Turunen, H. et Zimmerman, N. Safety of a medetomidine-vatinoxan combination drug (Zenalpha®) in dogs - a clinical field trial. Proc. IVECCS 2022, IVECCS, San Antonio, 7-11 septembre. 2. Niemann L, et al. The impact of vatinoxan on microcirculation after intramuscular co-administration with medetomidine in Beagle dogs : a blinded crossover study. Vet Anaesth Analg. 2022 ; 49:336-343.



**Zenalpha®**  
Zennovation dans la sédation

## POUR EN SAVOIR PLUS

Laven R et al. Using non-steroidal anti-inflammatory drugs around calving: maximizing comfort, productivity and fertility. *Vet J* 2012;192:8-12.

Chastant-Maillard S. Anti-inflammatoires et reproduction chez la vache. *Le Point Veterinaire* 2018;49:120.

Trimboli et al. Outcomes from Experimental Testing of Nonsteroidal Anti-Inflammatory Drug (NSAID) Administration during the Transition Period of Dairy Cows. *Animals* 2020, 10, 1832.

## Et si on allongeait volontairement la durée de la lactation ?

REFERENCE : van Knegsel ATM et al. Extending lactation length: consequences for cow, calf, and farmer. *Journal of Animal Science*, 2022, 100, 1-10 <https://doi.org/10.1093/jas/skac220>.

MOTS-CLES : période de lactation, Période de reproduction, Période d'attente,

Les données récentes relatives au cheptel laitier des Pays-Bas (240.216 vaches laitières avec pedigree) (âge moyen du 1<sup>er</sup> vêlage : 776 jours, intervalle entre vêlages : 407 jours, durée de vie : 2132 jours, durée de vie productive : 1325 jours, nombre de vêlages avant réforme : 3.6, durée moyenne de lactation : 353 jours, durée moyenne du tarissement : 54 jours, kg de lait par jour : 28.7) nous invitent à nous poser la question de savoir s'il ne serait pas intéressant d'allonger la durée des lactations par et notamment un allongement de l'intervalle entre le vêlage et le moment de la 1<sup>ère</sup> insémination (période d'at-

tente : PA). Cette politique implique d'en analyser les diverses conséquences positives ou négatives.

### Effets sur la persistance

En général, une augmentation de la PA se traduit par une meilleure persistance de la production laitière chez les primipares (augmentation de la production moyenne par jour entre deux vêlages) que chez les multipares (la production laitière moyenne diminue). Il est vrai que certaines études n'observent pas d'effet de l'augmentation de la PA.

### Effets sur l'état corporel

Un allongement de la durée de lactation suite au respect de PAs d'une durée de 120 à 180 jours se traduit par celui du risque d'augmentation de l'état corporel en fin de lactation et de celui d'un bilan énergétique négatif après le vêlage. Une adaptation de la ration peut s'avérer nécessaire.



## 12 ou 18 mois d'intervalle entre vêlages ?

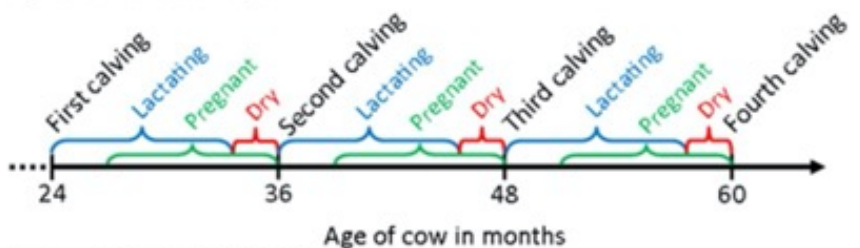
Lehmann JO. PhD thesis 2016. Extended lactation in danish dairy production.

Pour alimenter votre réflexion, quelques données relatives au cheptel laitier des Pays-Bas (240.216 vaches laitières avec pedigree)

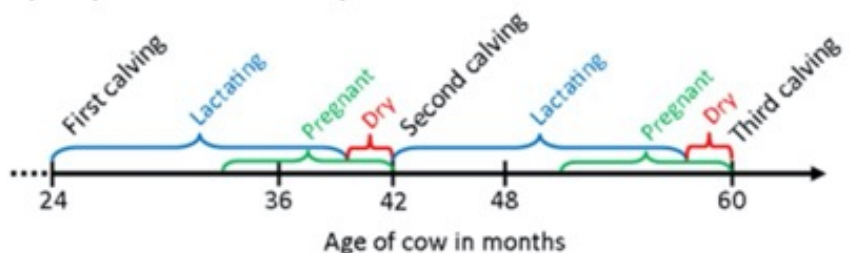
- âge moyen du 1<sup>er</sup> vêlage : 776 jours
- intervalle entre vêlages : 407 jours
- durée de vie : 2132 jours
- durée de vie productive : 1325 jours
- nombre de vêlages avant réforme : 3.6
- durée moyenne de lactation : 353 jours
- durée moyenne du tarissement : 54 jours
- Kgs de lait par jour : 28.7

(CRV. 2021. Jaarstatistieken 2020. CRV, Arnhem, The Netherlands. <https://www.cooperatie-crv.nl/wp-content/uploads/2021/03/Jaarstatistieken-2020-NL-1.pdf>)

a) Traditional lactation cycle



b) Example of extended lactation cycle



## Effets sur la santé et le bien-être

A moyen et long terme, il est évident que l'allongement de la durée de la lactation va réduire le nombre de périodes de transition dont on sait qu'elle est à haut risque de pathologies métaboliques et infectieuses qui entraînent l'augmentation de réformes prématurées. Une des rares études consacrées au sujet observe cependant que le nombre de traitements réalisés au cours de ces périodes de transition est moindre quand la période d'attente est de 50 jours que lorsqu'elle est de 125 voire 200 jours.

Un allongement de la période d'attente contribue indirectement à augmenter le taux cellulaire du lait en fin de lactation, surtout chez les multipares sans que pour autant elle soit liée à l'augmentation des cas cliniques de mammites. La diminution de la production laitière en fin de lactation peut par ailleurs contribuer à augmenter le bien-être de l'animal au moment du tarissement du fait de la diminution de la pression mammaire à ce moment. Elle réduirait également le risque de nouvelles infections mammaires après le vêlage.

## Effets sur les performances de reproduction

On le sait, la fertilité augmente avec la durée de la période d'attente. Cette amélioration traduit celle de l'état de santé utérine (réduction des cellules inflammatoires), de la régularité des cycles. Elle est proportionnelle au degré d'allongement de la période d'attente.

## Effet sur les veaux

Plusieurs études ont démontré l'impact négatif possible du statut métabolique (catabolisme > anabolisme) de la vache en début de gestation sur le développement du nouveau-né (on parle de programmation du développement ou *developmental programming*). Un allongement de la durée de la lactation se traduit également par une réduction du nombre annuel de naissances (24 veaux en moins par 100 vaches si cette durée est allongée de 4 mois). Il en résulte une diminution du temps consacré par l'éleveur mais également du nombre de veaux élevés pour la production de viande.

## Effets économiques

Des différentes études réalisées, il ressort que l'allongement de la durée de la lactation devrait davantage concerner les vaches à

haut potentiel laitier du troupeau qu'être appliqué à son ensemble, l'impact économique d'un allongement de 2 voire 3 mois de la période d'attente étant fort dépendant du niveau de production laitière.

## Effets environnementaux

En général, le degré d'émission de gaz à effet de serre augmente quand la production laitière diminue. Un allongement de la durée de la lactation contribuera à réduire cette émission, le nombre de génisses de remplacement étant diminué du fait de l'augmentation de la longévité des vaches. Par ailleurs, cet allongement de la durée de la lactation se traduira par une réduction de la quantité de concentrés nécessaire. Enfin, le nombre de veaux nés destinés à la production de viande sera également diminué.

## Mais alors que faire ?

Selon différentes enquêtes, il semble bien que l'allongement de la durée de la lactation relève de causes

- volontaires : l'éleveur applique cette politique aux vaches dont la production laitière est plus élevée
- ou de causes involontaires : la période de reproduction s'allonge du fait de l'infertilité.

Une stratégie de sélection des vaches concernées s'avère nécessaire et devrait être évaluée.

Elle se baserait sur la production de la lactation précédente, la production au pic, la production en début de lactation ou encore le score corporel au vêlage, voire les pathologies présentées ou non durant la période d'attente. ■





## En bref ...

### Brabant Wallon

Du rifici chez les « sang-bleus » !

On a beau habiter le B-W, on a beau crouler sous les millions d'euros, vivre dans le beau monde et boire du champagne à tous les repas, quand il est question de gros sous, sang bleu ou ongles noirs, l'envie d'encre plus de fric est toujours la plus forte et le meurtre n'est jamais loin.

Et c'est ce qui s'est passé à Ohain, capitale belge de la voiturette de golf, des pantalons à carreaux et des pulls négligemment jetés sur les épaules. Alors que madame la baronne Myriam U. de S-W sortait de chez elle, elle a été abattue par son beau-fils de plusieurs balles.

Le mobile, une sombre histoire de gros gros sous ! Dans ce milieu-là, on ne tue pas pour 20 balles, mais pour plus de 2 milliards. Même le plus affable des gendres peut avoir la gâchette facile devant de pareilles sommes.

Nous verrons bien ce que la justice décidera mais si le beau-fils finit en prison, je me demande s'il ne va pas avoir un peu de mal à s'acclimater à la cantine et à la promiscuité des douches ?

### Belgique

Haro sur les propriétaires de véhicules à essence, sus aux détenteurs de voitures diesel !!

Nous sommes des pollueurs, des inconscients, des égoïstes, et probablement bientôt des délinquants. Enfin, c'est ce que disent les utilisateurs de véhicules électriques qui trouvent normal que des Africains de tout âge risquent quotidiennement leur vie et leur santé en creusant le sol de leur riche pays pauvre à la recherche des métaux rares qui permettent aux conducteurs de Tesla d'avoir la conscience tranquille quand ils mettent le contact.

Hé bien, pendant que les 2 clans se crêpent le chignon, nous venons de battre le record de vols en jet privé. Rien que ça ! Plus de 10.000 vols en 2022, on n'avait jamais fait aussi bien puisqu'on n'était qu'à 2794 vols en 2020. Comme quoi, crise ou pas crise, covid ou pas covid, quand on veut, on peut !

Bruxelles - Anvers : 40 km, 204 vols

Liège - Maastricht : 37 km, 62 vols

Courtrai - Lille : 27 km, 239 vols.

Voilà, voilà ... un jet privé pour faire 27 km et moi on m'emmerde pour ma bagnole qui consomme 5,8 litres de diesel pour faire 100 km.

Je me trompe peut-être, mais je me demande si les priorités sont toujours mises au bon endroit ?

### Etats-Unis en général et Floride en particulier

Une enseignante a été licenciée pour avoir montré à ses élèves de 12 ans, dans le cadre d'un cours d'histoire de l'art, une photo du « David » de Michel-Ange.

Pour ceux qui ne voient pas de quoi et de qui je parle, voici quelques précisions :

- **Michel Ange** : sculpteur, peintre, architecte et poète florentin du XV<sup>ème</sup> siècle à qui l'on doit, entre-autre, le David, la Piéta, le plafond de la chapelle Sixtine, la Création d'Adam et la statue de Moïse.
- **Le « David »** : statue en marbre de Carrare de 5,17 m de haut, trônant fièrement à la Galleria dell'Accademia de Florence et représentant David, nu, vainqueur de Goliath.

Tant que je suis dans les précisions, en voici d'autres :

- **Etats-Unis** : pays de 332.000 millions d'habitants dont la moitié est démocrate et l'autre moitié républicaine. Ils ont fondé leur pays en massacrant

les autochtones et en imposant la religion dans tous les rouages de la vie privée et de la politique.

- **Floride** : état du sud des Etats-Unis, fief de Donald Trump, et actuellement toujours aux mains des républicains.

Donc, d'un côté nous avons 5 siècles d'histoire, un maître absolu de la Renaissance italienne, des œuvres mondialement connues et appréciées et de l'autre côté, nous avons une poignée de parents bronzés et outrés parce qu'ils jugent que leurs enfants ont été exposés à de la pornographie et qu'ils en ont été mal à l'aise.

Je ne sais quoi vous dire face à tant d'inculture, de conneries, d'étroitesse d'esprit et de bigotry.

De la part des Américains, ça ne m'étonne même plus mais à chaque fois je prends un coup au moral et je me demande jusqu'où ira cette course effrénée vers le fin fond de la bêtise humaine ?

Mais comme les Américains ont les meilleurs sprinters, j'ai bien une idée.

On débaptise le roman d'Agatha Christie, « les 10 petits nègres » pour le renommer « Ils étaient dix », on juge que le « David » de Michel-Ange est pornographique, Banania et Uncle Ben's sont interdits, « L'origine du monde » de Courbet donne la nausée aux culs-bénis mais on peut toujours faire la guerre pour de mauvais prétextes, organiser des tueries dans les écoles, abreuver internet de vidéos pornos et mettre sur un piédestal des bimbos siliconées qui font rêver nos ados.

Continuez comme ça, les gars, et, en plus d'en faire des ignares, vous ferez de vos enfants des débiles profonds.

Wite

On trouve toujours de l'argent pour faire la guerre,  
jamais pour vivre en paix.

## IA 1

ChatGPT a fait son apparition dans notre quotidien.

Pour ceux qui ne le saurait pas encore, il s'agit d'intelligence artificielle, vous savez le truc dont parlait déjà Steven Spielberg il y a plus de 20 ans dans son film AI.

Je savais déjà que l'homme était un expert en « connerie naturelle », il va falloir maintenant que je me fasse à l'idée qu'il est aussi capable « d'intelligence artificielle ».

Les premières démonstrations des capacités de chatGPT ont été quasiment anecdotiques puisqu'il s'agissait d'une poignée d'étudiants, un peu potaches et en manque d'imagination, devant faire une dissertation. L'inspiration humaine remplacée par la froide intelligence de quelques grammes d'électronique.

Depuis, et en seulement quelques jours, c'est le monde entier qui s'est enflammé et qui a pris peur à l'idée que la machine pouvait prendre le pas sur l'homme. Pourtant, l'idée n'était pas nouvelle. Une première tentative, couronnée de succès, de supplantation de la machine sur l'homme s'était déjà produite il y a un siècle quand, dans les usines, le travail à la chaîne avait pris le pas sur l'artisanat. Mais aujourd'hui, ce n'est plus l'habileté ou la rapidité de l'humain qui est challengée mais son intelligence, sa créativité et son imagination.

Désormais, il ne sera même plus nécessaire de vivre ou d'avoir des sentiments pour pouvoir coucher sur le papier des mots qui nous font rire, des phrases qui nous font pleurer ou des aventures qui nous font rêver.

Il y a quelques Baudelaire, Hugo,

Shakespeare et autre Molière qui doivent se retourner dans leur tombe. Ça valait bien la peine de vénérer des piliers de la littérature pour les voir remplacés par quelques grammes de lithium et de puce électronique, bêtes à manger du foin mais capables d'une mémoire phénoménale.

Et voilà toute la magie de la créativité et des sentiments qui est menacée par le premier abruti venu pour autant qu'il soit à la portée d'un clavier d'ordinateur.

Probablement que dans un certain nombre de cas, ChatGPT pourra nous être utile, pour un bilan comptable, un inventaire ou une lettre de démission mais pour parler de sentiments, d'amour et d'humour, je continuerai de faire confiance à la plume de mes semblables.

Wite



## Eloge de feu le Professeur Louis Pouplard



Le Professeur Louis Camille Pouplard naquit à Anderlecht le 11 décembre 1926.

Il est parti le 17 août 2022 entouré de son épouse Michèle Detry à son domicile de Chaumont-Gistoux.

Il rejoignit l'Ecole de Médecine vétérinaire de l'Etat à Cureghem et obtint le diplôme de docteur en médecine vétérinaire en juillet 1947. Deux ans plus tard, il commença sa carrière comme assistant à la Chaire d'Anatomie de la Faculté de Médecine Vétérinaire (FMV) à Cureghem. De décembre 1951 à septembre 1952, il devint assistant libre à L'Institut de Recherches Vétérinaire de l'Etat à Uccle pour revenir ensuite définitivement à la FMV de l'Université de Liège à Cureghem, d'abord comme assistant de première catégorie, puis à partir de janvier 1956, comme chef de travaux à titre définitif. Il devint chargé de cours associé en janvier 1965.

Il décrocha le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur

en décembre 1966 et devint professeur ordinaire en janvier 1968. Il fut doyen de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège de 1982 à 1991 et à ce titre, il a dû assumer la lourde tâche du déménagement progressif de la Faculté de médecine vétérinaire de Cureghem au Sart-Tilman (commune de Liège). Il a été admis à la retraite le 1 octobre 1992.

Les étudiants ont découvert les qualités du Professeur Pouplard au cours des enseignements théoriques et pratiques relatifs à la parasitologie, la pathologie des maladies parasitaires et la pathologie des abeilles. Les exposés théoriques étaient toujours très clairs et documentés. En plus de son timbre de voix caractéristique, de sa grande éloquence et son charisme, il avait une parfaite maîtrise de toutes les techniques de diagnostic de la parasitologie. Les prélèvements étaient d'abord réalisés en cliniques vétérinaires (petits et grands animaux) ou sur le terrain. Le diagnostic clinique présomptif était ensuite confronté au diagnostic de laboratoire ce qui permettait d'approfondir ses capacités et d'aiguiser son esprit critique.

En 1985, sous son impulsion, l'enseignement de l'histologie et de l'embryologie devint indépendant mais toujours exercé par ses soins de pédagogue averti.

A la FMV, outre ses activités

de recherche en parasitologie et maladies parasitaires, le Professeur a rendu énormément de services, toujours avec objectivité et discrétion. Il a mené le destin de la FMV durant toutes les années quatre-vingt. Il a également accordé une attention particulière à entretenir de bonnes relations entre la FMV de Cureghem et les autres établissements d'enseignement vétérinaire. Une parfaite entente a d'ailleurs été entretenue avec le Professeur Michel Debackere de la FMV de Gand.

Le Professeur Pouplard était membre de nombreuses sociétés savantes dans le domaine de la parasitologie et était membre de la sixième section de médecine vétérinaire et l'Académie Royale de Médecine de Belgique.

Comme nous venons de le retracer dans cette brève biographie, la vie a apporté au Professeur Pouplard son lot de réussite, de bonheur, de reconnaissance et d'estime dans le monde vétérinaire.

Nous présentons à Mme Pouplard, à ses enfants, ses beaux-enfants, ses petits-enfants et leurs familles nos sincères condoléances et les assurons de notre compassion et de notre amitié.

Claude Saegerman, pour  
la 6<sup>ème</sup> section de l'Académie Royale de Médecine de  
Belgique

# Annonces

● A ne pas rater ! Pas de gros risques financiers, ni de gros investissements, peu de contraintes, liberté thérapeutique, opérationnel immédiatement, introduction à la clientèle et accompagnement, logement possible !! Tu es jeune véto, esprit indépendant et libéral, et envie de te lancer en clientèle ?

Pour des raisons de santé, je loue/vends mes locaux de 90 m2 équipés petits animaux. Région de Charleroi. Prix intéressant.  
fa499898@skynet.be  
0474/56 49 00

## Imprimerie DE SMET sprl

*Imprimerie reconnue par l'Etat pour l'impression de reçus fiscaux, fiches et registres pour les professions libérales, ainsi que tout imprimés pour les services de TVA.*

Hendrik Baelskaai 30  
Industriezone 7  
8400 OOSTENDE  
Tél. 059 33 22 24  
drukkerij.desmet@telenet.be

VILLERS LA VILLE  
Tel.071 87 65 57  
Imprimerie.desmet@pandora.be

### **CARNETS DE RECUS FISCAUX**

50 reçus par carnet (papier autocopiant)

10 carnets	5,30 € par carnet
20 carnets	4,20 € par carnet
40 carnets	3,00 € par carnet
60 carnets	2,65 € par carnet
100 carnets	2,20 € par carnet

**Pour les membres UPV -10%**



### **L'attaque des escargots géants en Floride ce n'est pas une blague et c'est assez inquiétant**

Ils peuvent faire jusqu'à la taille d'un lapin. Mesurant environ 20cm de long et 18cm de diamètre, d'énormes escargots ont été aperçus et localisés en Floride, aux Etats-Unis. Repérables grâce à leur gabarit, ces gastéropodes sont aussi équipés d'une coquille conique, pointue, marron avec des zé-brures.

Après plusieurs signalements, la Floride a lancé une campagne d'éradication, puisqu'en plus d'être colossaux, pas franchement ragoûtants et très gourmands – ils ont à leur menu plus de 500 espèces différentes et apprécient aussi la peinture des maisons, ces escargots sont "l'une des cent espèces les plus envahissantes de la planète" selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et surtout dangereux. Rien que ça!

Ils sont en effet porteurs d'un parasite appelé le ver pulmonaire du rat, qui peut provoquer une méningite. Le contact avec les escargots géants peut entraîner des

maux de têtes, des nausées, des lésions neurologiques ou... la mort.

Durs à cuire

Leur présence est directement liée au climat puisque ces gastéropodes aiment la chaleur et l'humidité. Leurs premières apparitions ont été repérées en Afrique où ils étaient cuisinés, bien que cette pratique soit aujourd'hui peu recommandée.

Et leur présence sera difficile à éradiquer ! La bête étant très prolifique – des centaines d'œufs pon-dus par mois -, les autorités américaines estiment que trois années seront nécessaires pour leur extermination.

Selon nos collègues de Franceinfo, "en 2011, toujours en Floride, c'est Miami qui a été confronté au même phénomène. Plus de 35 000 mollusques recensés : ça s'est terminé l'an dernier seulement. Il a fallu dix ans pour en venir à bout !".

## VT-Surfing

RTL info

www.msn.com

# A VOS AGENDAS !

## LES WEBINAIRES DE L'UPV : À REVOIR OÙ ET QUAND VOUS LE SOUHAITEZ !

Disponibles à la demande : [upv@upv.be](mailto:upv@upv.be)



### FORMATIONS EN MANAGEMENT

Parce qu'en tant que vétérinaire indépendant, vous êtes aussi à la fois responsable de l'administration, de la comptabilité, des ressources humaines, de la communication...

L'UPV vous propose aussi des formations en Management.

#### Facebook



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Facebook, et comment le mettre en pratique pour augmenter la visibilité de votre cabinet.

Désiré DUPAS

#### Communication



Vétérinaires, créez, gérez et optimisez votre branding et votre communication digitale sans stress !

Désiré DUPAS

### ATELIER DE FORMATION EN DENRÉES ALIMENTAIRES

#### *Hygiène, nettoyage et désinfection dans les entreprises agro-alimentaire*



Elodie RENARD, DMV & Sophie Marechal, DMV - 8 PFCC

L'hygiène est importante dans les entreprises du secteur agro-alimentaire pour garantir des produits sains et de qualité.

Le nettoyage et la désinfection sont nécessaires pour assurer la sécurité des denrées alimentaires. Des contaminations dans les produits finis peuvent être maîtrisées par l'application de bonnes méthodes de nettoyage et de désinfection. La vérification de l'efficacité du nettoyage et de la désinfection est une étape importante pour maîtriser la méthode.

La formation permettra aux participants d'avoir un esprit critique par rapport au plan de nettoyage et de désinfection présent dans l'entreprise et d'apporter des actions correctives en cas de besoin.



Après une brève présentation de l'hygiène générale, son contexte légal, et la mise en pratique dans les entreprises agro-alimentaires, la formation s'axera principalement sur le nettoyage et la désinfection : méthode, plan de nettoyage et de désinfection, vérification et contrôle.



23 septembre 2023 8h30 à 13h00



Infos & inscriptions:  
[www.formavet.be](http://www.formavet.be)



SUARLEE (Business Center Ecolys - Actibel)



395 € (326.45 € HTVA)

Eligible chèques formation





## ATELIER EN PRATIQUE RURALE

### Approche tactique 2.0 du tarissement par le vétérinaire selon l'épidémiologie des mammites



La prévention des pathologies ainsi que le suivi de la santé mammaire des animaux sont des éléments majeurs de la durabilité des exploitations.

A l'heure où la société nous demande de diminuer notre utilisation d'antibiotiques chez les animaux, il est crucial que le vétérinaire puisse faire appel aux différents outils et examens existants pour appuyer sa démarche diagnostique et la mise en place de son plan de traitement.

Le tarissement est toujours à l'heure actuelle une période de forte utilisation d'antibiotiques dans les exploitations laitières, le recours au tarissement sélectif doit se faire sur une base solide et sûre afin d'éviter les retours de manivelle.

L'observation des animaux, de leur management, leur environnement et leurs données est indispensable à la résolution de cas complexes et au suivi des exploitations sur le long terme. Des outils peuvent aider à mieux suivre les animaux à distance et à aider à la prise de décision.

Au-delà de la simple information et de la justification de ces outils et examens, il importe que les praticiens se les accaparent dans leur pratique quotidienne et s'exercent à la résolution de cas cliniques.

Leonard THERON - Anne-Sophie RAO - Edouard REDING  
8 PFCC



20 juin 2023 - 13h30 à 17h30



COURRIERE (Château de Courrière)



325€ (éligible chèques formation)



Infos & inscriptions:  
[www.formavet.be](http://www.formavet.be)



### PFCC éligibles pour la certification DQV



Reproduction bovine : inflammation et infection dans le tractus génital de la vache : conséquences pour la fertilité - Philippe BOSSAERT - 4 PFCC

Formation initiale certificative dans le cadre de l'agrément DQV .  
Paul STAS, Marcel GONIEAU et Gregory SCHOONBROODT- 5 PFCC




L'Oxygénothérapie : utile aussi pour les jeunes Bovins ! Denis LECOMTE - 1 PFCC

La Fluidothérapie chez le veau - Denis LECOMTE - 3 PFCC



-  Contrôle des populations de pigeons, de la domestication à la nature  
Nicolas SCHOONHEERE, Pierre COPPENS et Alain SCHONBRODT - 8 PFCC
  -  Les fondamentaux pour le vétérinaire apicole  
Tanguy MARCOTTY et Benjamin CHARLES - 5 PFCC
  -  Mise à jour en matière de radioprotection vétérinaire - version 2020 à distance  
Formation de mise à jour réglementaire pour les vétérinaires qui utilisent des appareils émetteurs de rayons X - Valeria BUSONI et Vera PIRLET - 3 PFCC
  -  La médecine des camélidés  
Linde GILLE - 4 PFCC
  -  L'examen dentaire chez le cheval - en 3 parties  
Fabrice BODEUS - 4 PFCC par épisode
  -  Approche clinique et nutritionnelle des maladies rénales chroniques chez le chien et le chat  
Marianne DIEZ et Frédéric BILLEN - 4 PFCC
  -  Approche clinique et nutritionnelle des troubles de la mobilité chez le chien et le chat  
Marianne DIEZ et Marc BALLIGAND - 4 PFCC
  -  La peste porcine africaine : vers la fin de l'épidémie en Belgique ?  
Etienne THIRY, Annick LINDEN et Jeroen DEWULF - 5 PFCC
  -  Les fondamentaux pour le vétérinaire apicole  
Tanguy MARCOTTY et Benjamin CHARLES - 5 PFCC
- Les outils numériques d'aide à la décision et à la gestion sanitaire du troupeau  
Collectif - 8 PFCC

### *Cycle de formation en dentisterie équine*

-  L'examen dentaire chez le cheval : Partie 1 : propédeutique  
Fabrice BODEUS - 4 PFCC
-  L'examen dentaire chez le cheval : Partie 2 : les pathologies  
Fabrice BODEUS - 4 PFCC
-  L'examen dentaire chez le cheval : Partie 3 : les traitements  
Fabrice BODEUS - 4 PFCC





## QUELQUE CHOSE À ANNONCER ?



### ANNONCE MISE EN ÉVIDENCE

TEXTE ENCADRÉ + LOGO

TARIF  
NON-MEMBRES

50 % DE RÉDUCTION POUR  
LES MEMBRES UPV



	TARIF NON-MEMBRES		50 % DE RÉDUCTION POUR LES MEMBRES UPV	
	HTVA	TVAC	HTVA	TVAC
<b>ENCADRÉ A4</b> (Max. 2800 caractères, espaces comprises)				
• 1 mois d'affichage sur le site ET 1 parution dans un numéro du Veterinaria	750€	907,50€	375€	453,75€
<b>ENCADRÉ A5</b> (Max. 2200 caractères, espaces comprises)				
• 1 mois d'affichage sur le site ET 1 parution dans un numéro du Veterinaria	410€	496,10€	205€	248,05€
<b>ENCADRÉ A6</b> (Max. 1100 caractères, espaces comprises)				
• 1 mois d'affichage sur le site ET 1 parution dans un numéro du Veterinaria	235€	284,35€	117,5€	142,18€



## VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU CANDIDAT ?



Passez votre annonce sur plusieurs canaux et offrez-vous une visibilité optimale à moindre coût grâce au pack multimédia

**PACK OFFRE D'EMPLOI 1 300 €**



1 annonce encadrée A4 (Veterinaria + site)



1 Publication Facebook (1 semaine)



1 Mailing vers tous les vétérinaires

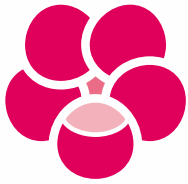


MEMBRE DE L'UPV ?

Bénéficiez d'une réduction  
de -50%  
sur ce tarif



Contactez-nous par :  
email : [upv@upv.be](mailto:upv@upv.be)  
tél. 067 21 21 11



# Miloa

Veterinary Expert

# Gastro Supp™

DITES ADIEU AUX  
CRAMPES D'ESTOMAC

Également contre les remontées acides



info@miloa.eu

www.miloa.eu | www.academy.miloa.eu



Miloa Veterinary Expert



MiloaVeterinaryExpert